

SMICTOM DE LA RÉGION DE FONTAINEBLEAU

Rapport annuel 2021

Sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
ménagers et assimilés

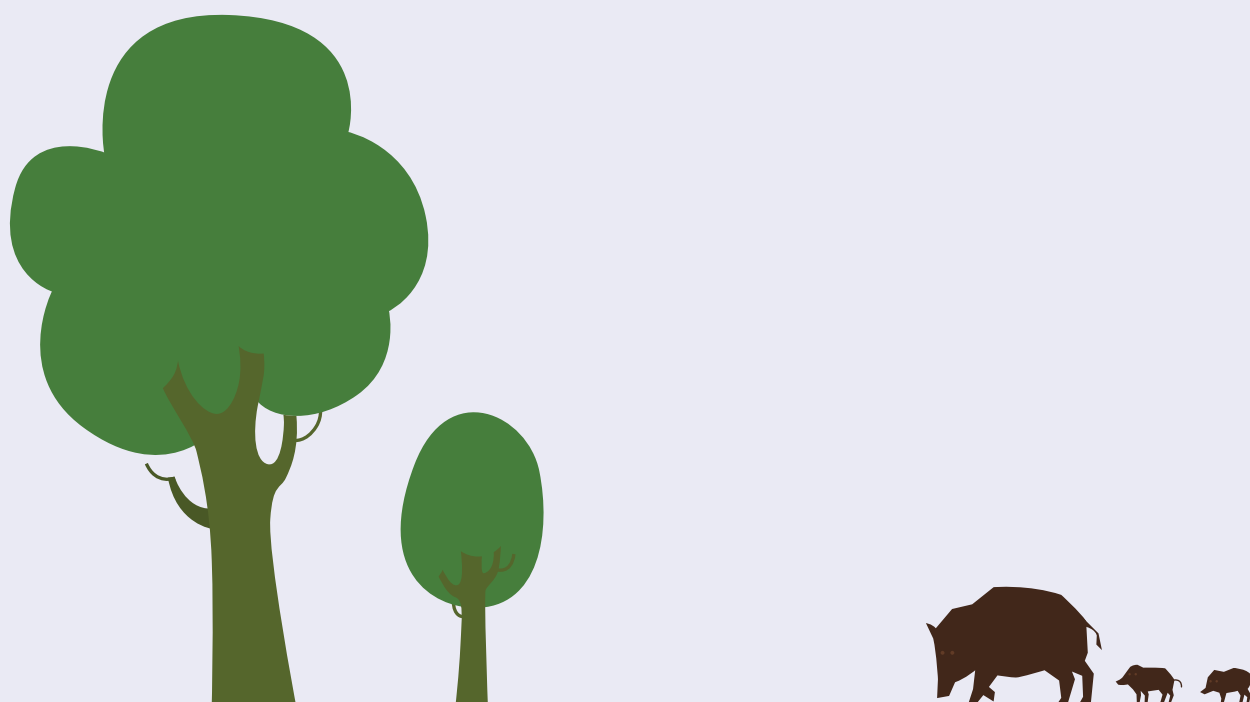


INTRODUCTION

L'ORDIF, Observatoire Régional des Déchets d'Ile de France (qui, sous l'impulsion du Conseil régional d'Ile-de-France, a rejoint l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France le 1er août 2017), a proposé aux collectivités une trame de rapport comprenant des indicateurs techniques et financiers incontournables pour décrire de manière synthétique le service public d'élimination des déchets.

Afin de renforcer la pertinence des données et de faciliter la comparaison avec les collectivités franciliennes, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau a souhaité intégrer ces indicateurs depuis le rapport annuel 2006.

Ce format du rapport annuel permet donc de mesurer la qualité du service offert à nos usagers et d'apprécier les performances de collecte sélective sur le territoire du SMICTOM.



SOMMAIRE

1/ PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SMICTOM DE LA RÉGION DE FONTAINEBLEAU

P.1

Composition et territoire du SMICTOM en 2020
Quelques chiffres pour caractériser l'habitat du SMICTOM
Cartographie du territoire du SMICTOM
Compétence exercée par le SMICTOM : la collecte des déchets ménagers et assimilés
Opérations assurées par le SMICTOM

2/ ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE DES DÉCHETS

P. 5

Caractéristiques des collectes assurées par le SMICTOM
Organisation de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective sur le territoire du SMICTOM
La collecte des encombrants en porte-à-porte
Le service Allo Déchets
La collecte des déchets assimilés (déchets des professionnels)
Caractéristiques du réseau de déchèteries
Résultats de la collecte sélective en 2020
Evolution des tonnages collectés par le SMICTOM depuis 2014
Qualité de la collecte sélective : caractérisations au centre de tri
Qualité de la collecte sélective : contrôles de terrain
Traitement/valorisation des déchets collectés par le SMICTOM
Les installations de traitement
Schéma récapitulatif de l'organisation de la collecte

3/ COÛT DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

P.21

Les modalités d'exploitation et les prestations rémunérées par le SMICTOM à des entreprises sous contrat
Les indicateurs économiques

4/ MESURES DE PRÉVENTION DES DÉCHETS ET DÉTOURNEMENT DE FLUX D'ORDURES MÉNAGÈRES

P.24

La gestion de proximité des biodéchets
Temps fort pour communiquer sur la prévention des déchets : la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)
La prévention des dépôts sauvages : la campagne #forêtbelles
L'éco-exemplarité des collectivités et des services associés
La reprise des textiles
Détourner des ordures ménagères vers le recyclage via la collecte des papiers d'écriture
La recyclerie de Vernou-La Celle sur Seine

5/ TABLEAU DE BORD DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS

P.38

Caractéristiques du syndicat de collecte
Indicateurs techniques sur les opérations de collecte
Indicateurs financiers

6/ L'EMPLOI

P.39

L'organigramme du SMICTOM de la Région de Fontainebleau
L'emploi d'insertion

7/ LA COMMUNICATION

P.40

Les éco-ambassadeurs
Les animations scolaires
Participation aux manifestations locales
Les autres outils de communication

ANNEXES

P.50

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SMICTOM DE LA RÉGION DE FONTAINEBLEAU

Composition et territoire du SMICTOM en 2021

Nom des collectivités adhérentes *	Nombre de communes	Population	Part / population totale	Part d'appartements
Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau	26	70 042	67%	40%
Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux	1	1 028	1%	8%
Communauté de communes Moret Seine et Loing	8	32 869	32%	22%
TOTAL SMICTOM	35	103 939	100%	34%

* ou en convention

Composition et territoire du SMICTOM (source INSEE recensement 2018)

Le SMICTOM de la Région de Fontainebleau est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe en 2021 35 communes rurales et semi urbaines soit 103 939 habitants. Situées dans le sud de la Seine-et-Marne, ces communes possèdent un parc de logements composé de nombreux logements individuels et résidences secondaires.

Quelques chiffres pour caractériser l'habitat du SMICTOM

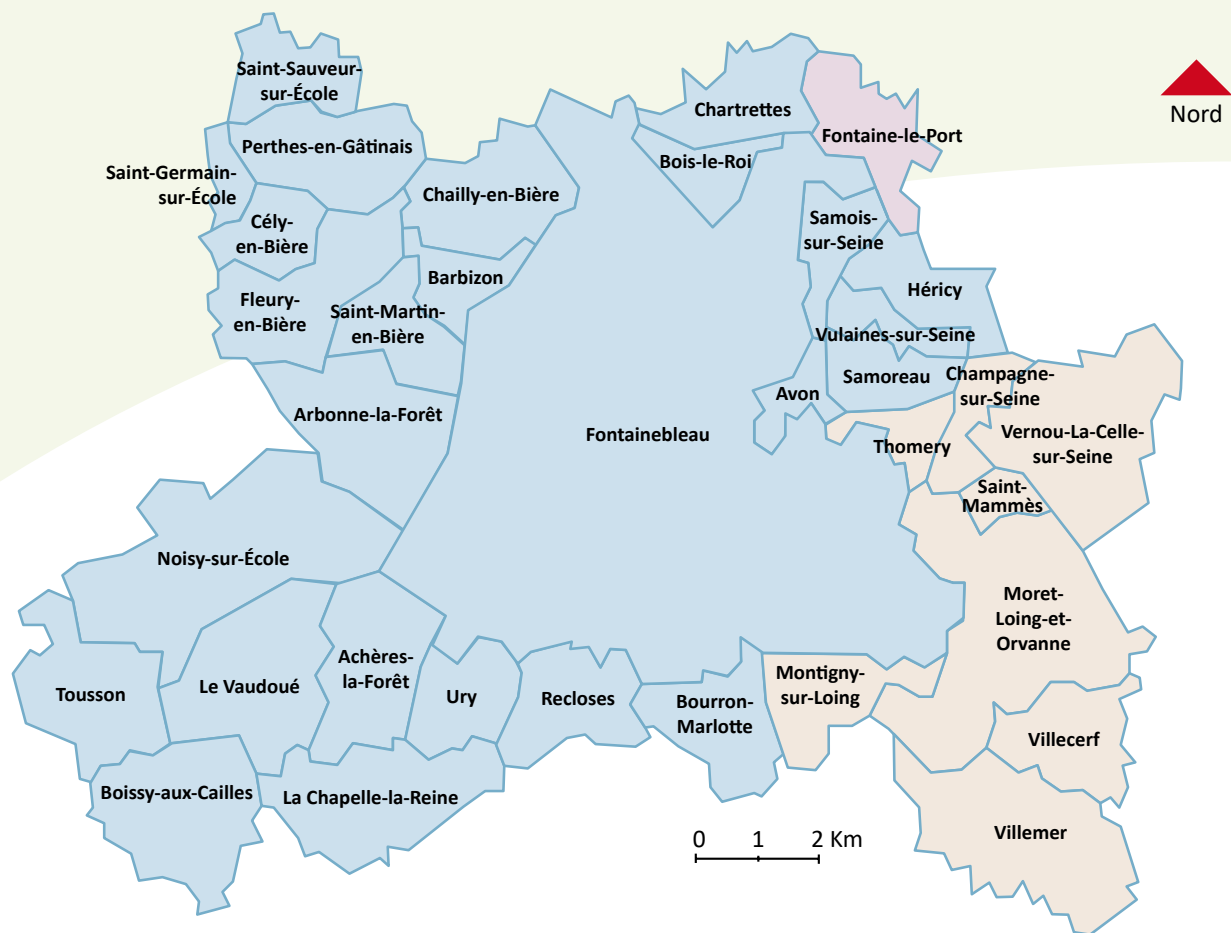
Parc de logements total : **52 407** logements
Part de résidences principales : **85 %**
Part de résidences secondaires : **6 %**
(moyenne départementale : **3 %**)
Part de logements vacants : **9 %**

Part des appartements dans l'ensemble des logements : **34 %**

35 communes
103 939 habitants



Cartographie du territoire du SMICTOM



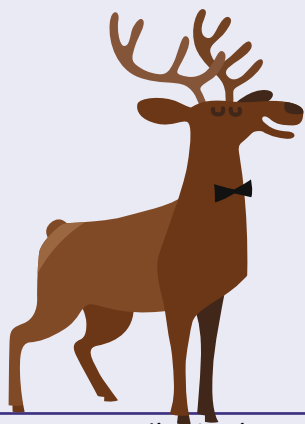
100 %
du territoire
desservi

● Communauté d'Agglomération
du Pays de Fontainebleau

● Communauté de Communes
Brie des Rivières et Châteaux

● Communauté de Communes
Moret Seine et Loing

Carte représentant le territoire desservi par le service public de gestion des déchets

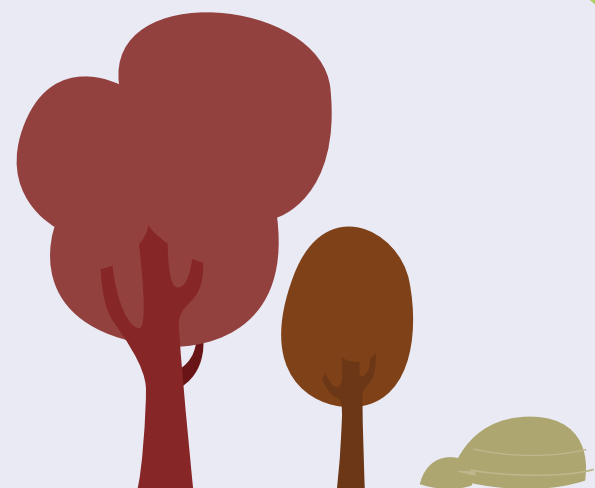


Compétence exercée par le SMICTOM : la collecte des déchets ménagers et assimilés

Compétences exercées par le SMICTOM	Ordures ménagères résiduelles	Emballages, journaux, magazines, verre	Déchets verts	Déchets encombrants	Déchets ménagers spéciaux	Déchets apportés en déchèterie	Déchets assimilés aux ordures ménagères (activités des professionnels)
Mode d'organisation de la collecte	Porte à porte	Porte à porte PAV	Porte à porte Allo déchets Déchèterie	Porte à porte Allo déchets Déchèterie	Apport volontaire	Apport volontaire ou sur rendez-vous	Porte à porte Redevance spéciale
Traitement	SMITOM-LOMBRIC SIREDOM BEGEVAL	SMITOM-LOMBRIC SIREDOM BEGEVAL	SMITOM-LOMBRIC SIREDOM	Veolia/Kutler	SMITOM-LOMBRIC SIREDOM SMETOM	SMITOM-LOMBRIC SIREDOM SMETOM	SMITOM-LOMBRIC SIREDOM BEGEVAL

Compétences exercées par le SMICTOM

Compétence du SMICTOM
la collecte des déchets
ménagers et assimilés



Opérations assurées par le SMICTOM

Les communautés d'agglomération et de communes adhérentes au SMICTOM lui ont délégué la compétence de collecte et traitement des déchets ménagers.

Le SMICTOM a quant à lui transféré la compétence valorisation/traitement des déchets et gestion des déchèteries aux syndicats suivants : le SMITOM-LOMBRIC, le SIREDOM et SMETOM de la Vallée du Loing (par convention).



2 ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE DES DÉCHETS

Caractéristiques des collectes assurées par le SMICTOM

COLLECTE EN PORTE-À-PORTE EN 2021

(hors collecte effectuée par le SMETOM)

Modalités de collecte selon les flux	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	% de la population desservie	Données de collecte en kg/hab desservi/an
Collecte des ordures ménagères résiduelles (sans GPO)	Prestataires VEOLIA KUTLER OURRY	C1 à C6	Habitat pavillonnaire Bac gris compartimenté couvercle marron ou bac simple couvercle marron ou bordeaux	100 %	268
			Habitat collectif Bac gris couvercle bordeaux		
			En sacs (dans 2 centre-villes)		
Collecte des déchets verts	Prestataires VEOLIA KUTLER OURRY	C0.5 à C2	Bac gris compartimenté couvercle marron ou bac simple couvercle marron	60 %	52
Collecte sélective du verre	Prestataires VEOLIA KUTLER OURRY	C1 à C2	Habitat pavillonnaire Bac gris compartimenté couvercle jaune	100 %	36
			Habitat collectif Bac gris couvercle vert		
Collecte sélective des emballages et journaux-magazines (sans GPO)	Prestataires VEOLIA KUTLER OURRY	C0.5 à C2	Habitat pavillonnaire Bac gris compartimenté couvercle jaune ou bac simple couvercle jaune	100 %	43
			Habitat collectif Bac gris couvercle jaune		
Collecte des encombrants	Prestataires VEOLIA KUTLER	2 à 4 fois par an	En tas sur la voie publique	3,2 %	1
Collecte des déchets assimilés (activités des professionnels)	Prestataire VEOLIA	C1 à C6	Bac gris couvercle bordeaux	-	-

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

SECTEUR A

Modalités de collecte selon les flux	Type de borne	Nombre de bornes	Communes concernées
Collecte des ordures ménagères résiduelles	Semi-enterrées et enterrées	35 Semi-enterrées 34 enterrées	Champagne-sur-Seine, Ecuelles, Fontainebleau, Samoreau Veneux-Les Sablons
Collecte sélective des emballages et journaux-magazines	Semi-enterrées et enterrées	32 Semi-enterrées 25 enterrées	
Collecte sélective du verre	Semi-enterrées et enterrées	23 Semi-enterrées 19 enterrées	

SECTEUR B (ex-Pays de Bière)

Modalités de collecte selon les flux	Type de borne	Nombre de bornes	Communes concernées
Collecte sélective des journaux-magazines	Aériennes et enterrées	4 aériennes 17 enterrées	Arbonne-la-Forêt, Saint-Martin-en-Bière, Fleury-en-Bière, Cély-en-Bière, Saint-Germain-sur-Ecole, Perthes-en-Gâtinais, Chailly-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-Ecole, Barbizon
Collecte sélective du verre	Aériennes et enterrées	9 aériennes 34 enterrées	

SECTEUR C (bornes SIREDOM)

Modalités de collecte selon les flux	Type de borne	Nombre de bornes	Communes concernées
Collecte sélective des emballages, du papier et des journaux-magazines	Aériennes et enterrées	2 aériennes et 8 enterrées	Le Vaudoué, Tousson, Boissy-aux-Cailles, Noisy-sur-Ecole
Collecte sélective du verre et des flacons de parfum	Aériennes et enterrées	4 aériennes et 11 enterrées	

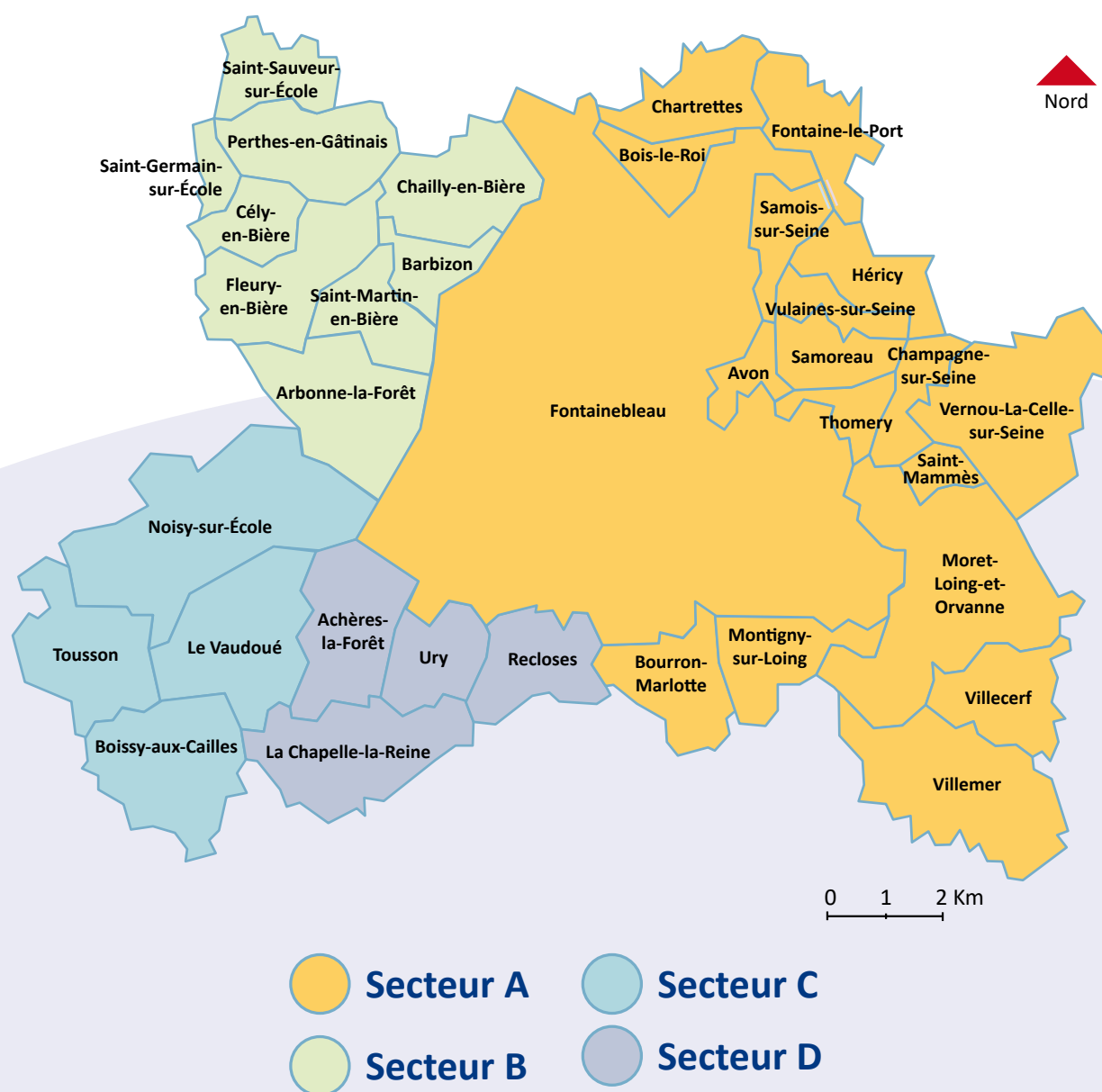
Caractéristiques des collectes assurées par le SMICTOM

En dehors de l'apport en déchèterie accessible pour l'ensemble des habitants du territoire, le SMICTOM a mis en place des conteneurs enterrés et semi-enterrés sur certaines communes du territoire. En effet, cette mise en place vise plusieurs objectifs : améliorer le cadre de vie, faciliter l'accès aux conteneurs et améliorer la qualité du tri dans certains collectifs denses.

Organisation de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective sur le territoire du SMICTOM

Réalisée par la société VEOLIA dans le cadre du marché notifié en avril 2014 (début d'exécution du marché au 1^{er} juin 2014), la collecte des principaux flux de déchets ménagers s'effectue donc sur la quasi-totalité des communes du SMICTOM selon le mode présenté précédemment. Des exceptions sont faites pour la collecte des ordures ménagères dans les hypercentres de Fontainebleau et de Moret-Loing-et-Orvanne car elle s'effectue en bacs simples et exceptionnellement en sacs (ou modulos).

Suivant la taille et le choix des communes, on distingue des fréquences de collecte des ordures ménagères différentes : de 6 fois par semaine pour l'hypercentre de Fontainebleau à une fois par semaine pour les communes rurales ou semi-rurales. De la même façon, la fréquence de collecte des emballages varie de 2 fois par semaine à une fois toutes les 2 semaines.



Carte représentant l'organisation de la collecte des déchets ménagers sur le territoire du SMICTOM

● SECTEUR A :

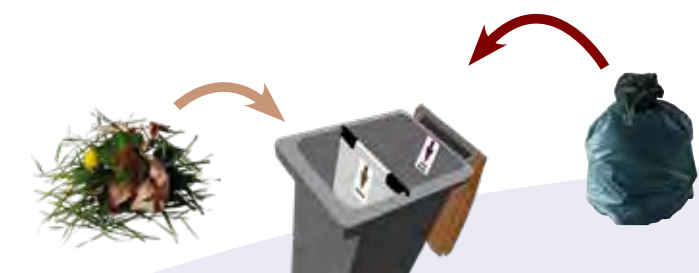
Pour l'habitat pavillonnaire :

la collecte en porte à porte concerne 3 ou 4 flux différents avec mise à disposition de bacs simples ou compartimentés.

Les emballages et le verre



Les ordures ménagères et les végétaux



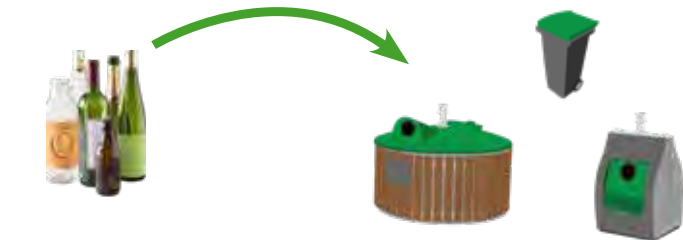
Pour l'habitat collectif :

- la collecte en porte à porte concerne 3 flux différents avec distribution de bacs simples.
- la collecte des conteneurs enterrés et semi-enterrés qui concerne 2 ou 3 flux.

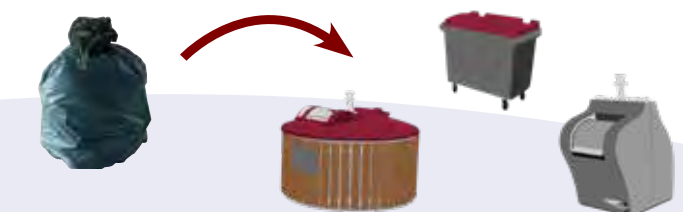
Les emballages



Le verre



Les ordures ménagères

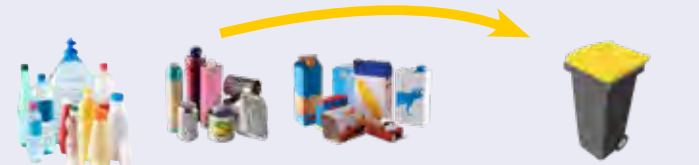


● SECTEUR B :

Pour l'habitat pavillonnaire :

la collecte en porte à porte concerne 3 flux différents.

Les emballages



Les ordures ménagères



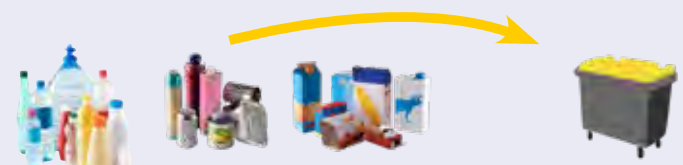
Les végétaux



Pour l'habitat collectif :

la collecte en porte à porte concerne 2 flux différents avec distribution de bacs simples.

Les emballages



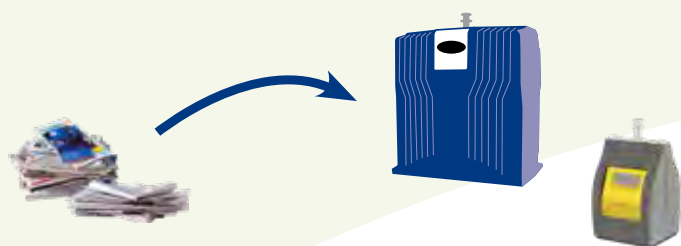
Les ordures ménagères



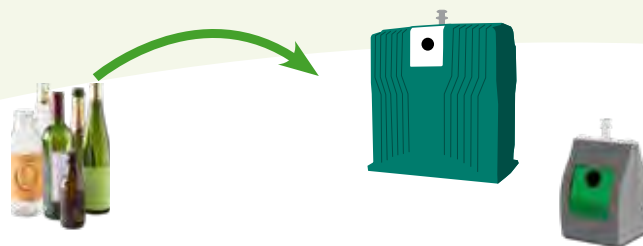
● SECTEUR B (suite) :

Les points d'apports volontaires : la collecte des conteneurs aériens et enterrés concerne 2 flux différents.

Les journaux-magazines et publicités



Le verre



● SECTEUR C :

Pour l'habitat pavillonnaire et collectif : la collecte en porte à porte concerne 2 flux différents.

Les emballages en extension complète des consignes du tri et tous les papiers
(liste non exhaustive)



Les ordures ménagères



Les points d'apports volontaires : la collecte des conteneurs enterrés concerne 2 flux différents.

Les emballages en extension complète des consignes du tri et tous les papiers
(liste non exhaustive)



Le verre



La collecte des encombrants en porte-à-porte

Ce service assuré par les sociétés VEOLIA et KUTLER est aujourd'hui limité à quelques communes. Depuis l'ouverture du réseau de déchèteries, de nombreuses communes ont décidé de supprimer ce service.

Face aux objectifs de valorisation des déchets et aux enjeux environnementaux, il apparaît nécessaire de faire évoluer le service de collecte des encombrants en porte-à-porte qui ne permet pas la valorisation exigée par la réglementation :

- les Lois Grenelle puis la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte ont fixé des objectifs stricts en matière de valorisation des déchets et de réduction du volume de déchets. Les quantités enfouies doivent diminuer.
- un décret de juillet 2005 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques : ils doivent être valorisés, et donc collectés séparément.
- Afin d'inciter les collectivités à respecter les nouvelles réglementations, l'engagement 246 du Grenelle prévoit une augmentation significative de la taxe sur l'enfouissement (TGAP).

La dernière collecte des encombrants en porte-à-porte à Fontainebleau a eu lieu en janvier 2021.

Ce service devra cesser prochainement pour les communes de Boissy-aux-Cailles, Le Vaudoué, Noisy-sur-Ecole et Tousson qui sera remplacé par le service Allo déchets.



Le service Allo Déchets

Afin de permettre une valorisation des déchets encombrants, le syndicat a mis en place un service de collecte des encombrants à domicile sur appel téléphonique.

L'objectif du service est de se substituer à l'habitant qui ne peut se rendre en déchèterie. Financé en majorité par le SMICTOM, seule une petite partie du coût reste à la charge de l'utilisateur.

Vingt-sept communes sont couvertes par le service en 2021.

Les objets en bon état sont triés et proposés à la recyclerie Envie d'R pour leur offrir une seconde vie.

Une enquête de satisfaction menée en 2020 a souligné la performance du service proposé à l'habitant :

- 99 % des usagers sont satisfaits de la qualité de l'accueil téléphonique (dont + de 75% sont très satisfaits) ;
- 100 % sont satisfaits de la performance concernant l'intervention en termes d'horaire, de durée, de cubage et du prix payé ;
- 99 % recommandent le service à leurs contacts.

Le service Allo Déchets apparaît comme utile à la population du territoire du fait de sa praticité, sa simplicité et sa souplesse d'utilisation.

L'efficacité du service est reconnue par les clients et apporte une vraie solution aux administrés non mobiles. Les habitants mettent en relief la très bonne relation usager tant pour l'accueil téléphonique, qu'avec les équipes sur le terrain.

En 2021, le service Allo Déchets a été l'objet de nombreuses demandes :

► **+26% du nombre d'interventions**

La collecte des déchets assimilés (déchets des professionnels)

Cette collecte s'effectue en même temps que la collecte des ordures ménagères et concerne les utilisateurs professionnels (commerçants, entreprises...) du service public d'élimination des déchets qui produisent quantités d'ordures ménagères supérieures à celles d'un ménage.

Pour financer ce service, le SMICTOM a institué depuis juin 2001 la redevance spéciale. Chaque professionnel utilisateur de ce service paye donc annuellement une redevance spéciale calculée en fonction de la quantité de déchets éliminés.

Tout le travail de suivi des quantités présentées à la collecte est effectué par les ambassadeurs du tri du SMICTOM ou par le collecteur Véolia.



Bilan des redevables du SMICTOM

	Nombre de redevables	Tonnages produits par les redevables
2009	239	6193
2010	254	6344
2011	231	5959
2012	241	6006
2013	247	5937
2014	247	5750
2015	255	5880
2016	260	5773
2017	260	5754
2018	269	5603
2019	251	5529
2020	251	5718
2021	259	5725

Caractéristiques du réseau de déchèteries

- Réseau de déchèteries du SMITOM-LOMBRIC (accès sectorisé, voir carte ci-contre)

Nombre de déchèteries du SMITOM-LOMBRIC	5
Tonnage global entrant 2021	19 638 Tonnes
Maîtrise d'ouvrage	SMITOM-LOMBRIC
Mode d'exploitation	Prestataire GENERIS
Jours d'ouverture	7 jours par semaine
Accueil des déchets dangereux des ménages	Oui
Accès aux professionnels (artisans, commerçants)	Oui, sous conditions



Déchèterie de Moret-Loing-et-Orvanne (Ecuelles)

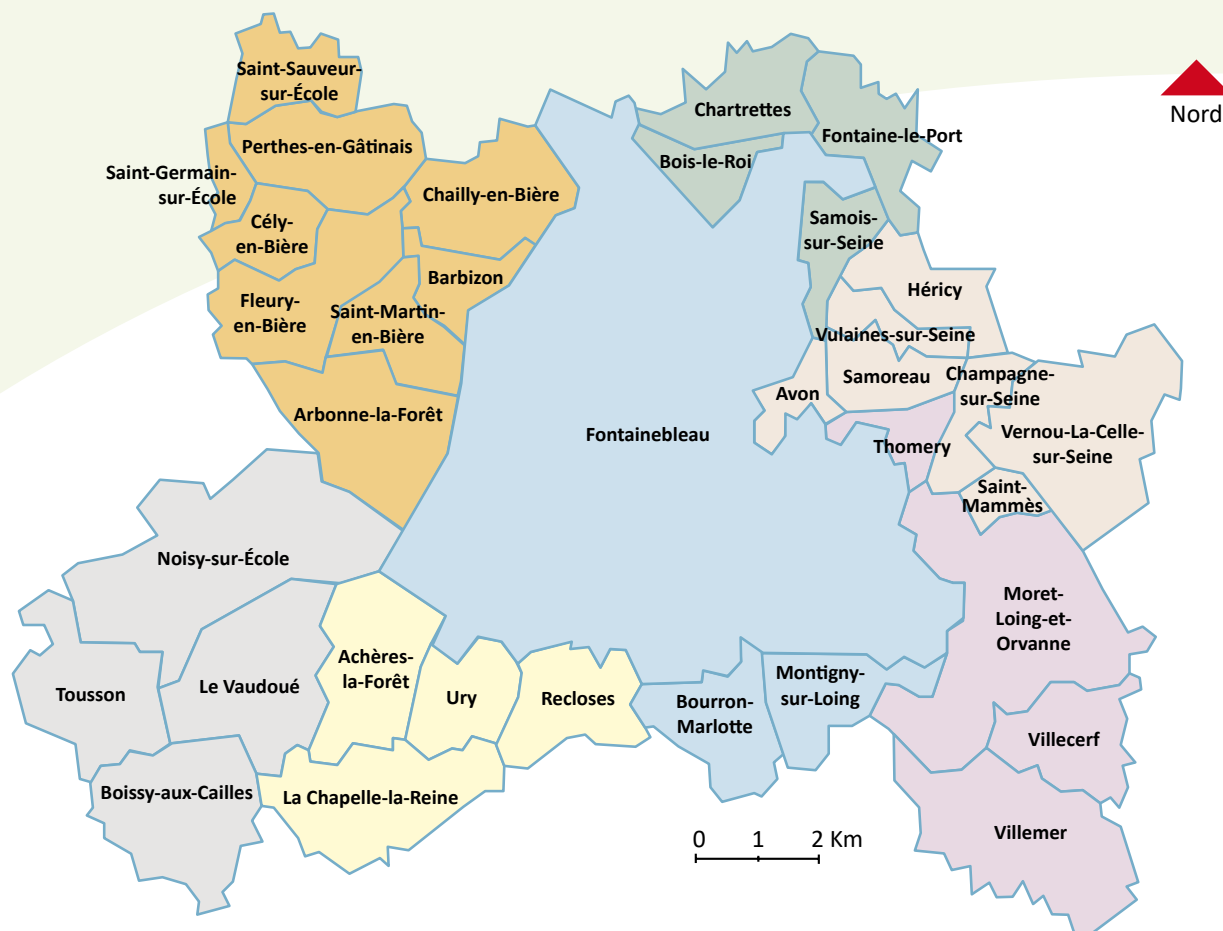
- Déchèterie de Vulaines-sur-Seine pour 30 898 habitants
- Déchèterie du Châtelet en Brie pour 22 000 habitants (dont 11 7751 du SMICTOM)
- Déchèterie de Bourron-Marlotte pour 21 461 habitants
- Déchèterie d'Ecuelles pour 20 982 habitants
- Déchèterie d'Orgenoy pour 17 499 habitants (dont 10 510 du SMICTOM)

- Autres déchèteries du territoire (voir carte ci-contre)

Pour le secteur C, les trois éco-centres du SIREDOM sont accessibles à tous les habitants.

Les habitants du secteur D ont accès à deux déchèteries du SMETOM de la Vallée du Loing.

Conformément au plan départemental d'élimination des déchets ménagers, un réseau de déchèterie a été mis en place pour répondre à l'ensemble des besoins des habitants de chaque commune.



Carte représentant le réseau de déchèteries

Déchèteries du SMITOM-LOMBRIC

- Déchèterie de Bourron-Marlotte
- Déchèterie du Châtelet-en-Brie
- Déchèterie d'Écuellen (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Déchèterie d'Orgenoy
- Déchèterie de Vulaines-sur-Seine

Éco-centres du SIREDOM (pour 2963 habitants)

- Éco-centre de Milly-la-Forêt
- Éco-centre d'Amponville
- Éco-centre de Noisy-sur-École (déchets verts uniquement)

Déchèteries du SMETOM de la Vallée du Loing (pour 5117 habitants)

- Déchèterie de La Chapelle-la-Reine
- Déchèterie de Saint-Pierre-lès-Nemours

Un réseau de 10
déchèteries



Ces déchèteries accueillent les végétaux, le tout-venant incinérable, le tout-venant non incinérable, les cartons d'emballages, les pneus déjantés, les piles, les batteries, les huiles de vidange, les métaux, les gravats, les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques, les ampoules, les Déchets ménagers spéciaux (peinture, batterie, solvant...), le fibrociment (sauf la déchèterie de La Chapelle-la-Reine) et les cartouches d'imprimantes.

Résultats de la collecte sélective en 2021

Au global,
40 614 tonnes collectées
en 2021

Tonnages collectés en 2021 et performances de collecte
(hors communes collectées par le SMETOM)

	Données du SMICTOM 2021		Données comparatives Ile de France et Seine et Marne 2020	
	Tonnages totaux	Performances en kg/hab	performances en Kg/hab Ile-de-France	Performances en Kg/hab Seine-et-Marne
Ordures ménagères (avec assimilées)	27 329	277	275	279
Emballages journaux magazines	4 441	45	38	40
Verre	3 545	36	21	22
Déchets verts	5 139	52	20	35
Biodéchets	38	0.5	1	0
Encombrants (hors déchèterie)	122	1	27	17
TOTAL	40 614	411	382	393

Tonnages des différents flux collectés par le SMICTOM

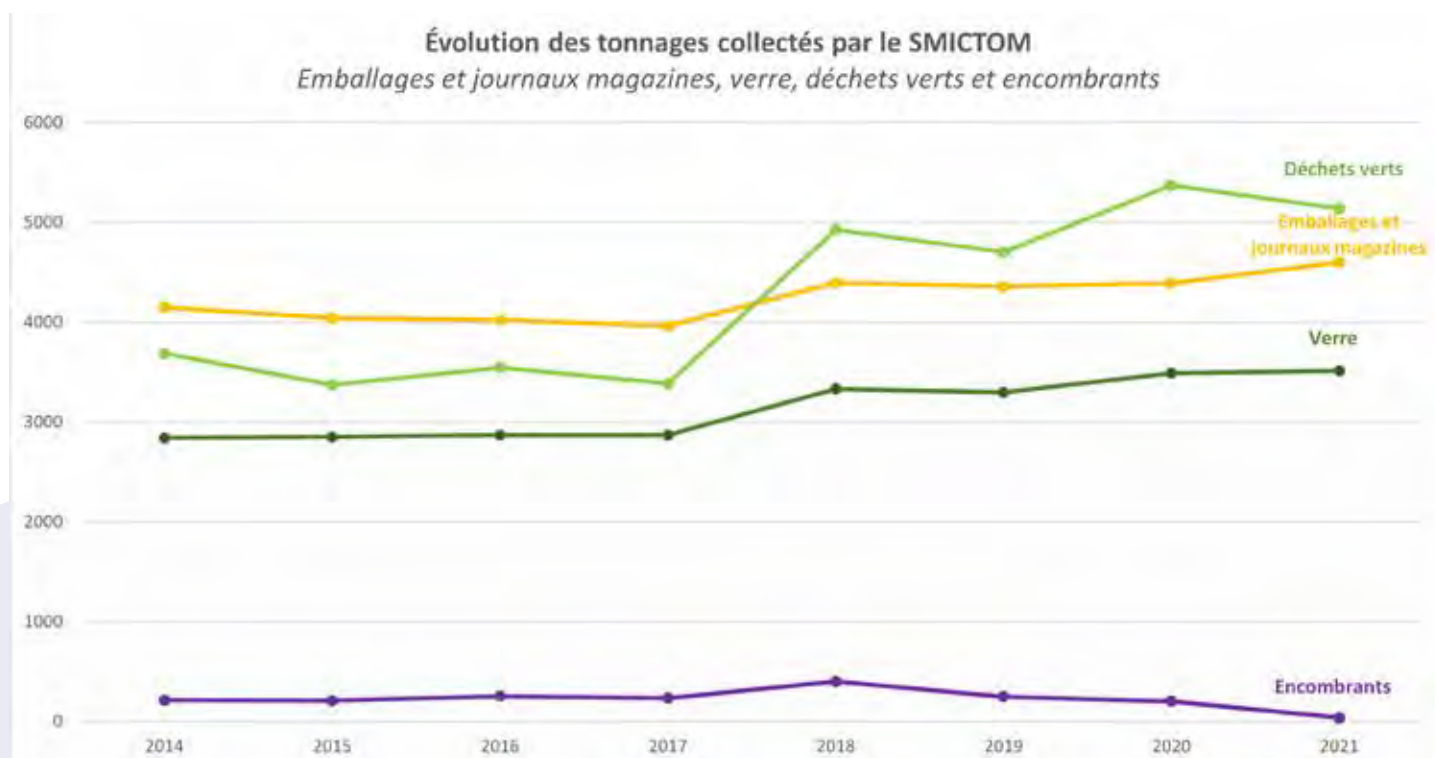
Des performances de collecte
sélective supérieures à la
moyenne francilienne

Les performances de collecte se mesurent par le poids collecté par habitant pour chacun des flux.

Les performances atteintes sur le territoire du SMICTOM sont bonnes :

- La production d'ordures ménagères est moins élevée que la moyenne francilienne.
- Concernant les emballages, le verre et les déchets verts, les performances par habitant dépassent significativement les performances moyennes d'Ile-de-France.

Évolution des tonnages collectés par le SMICTOM depuis 2014

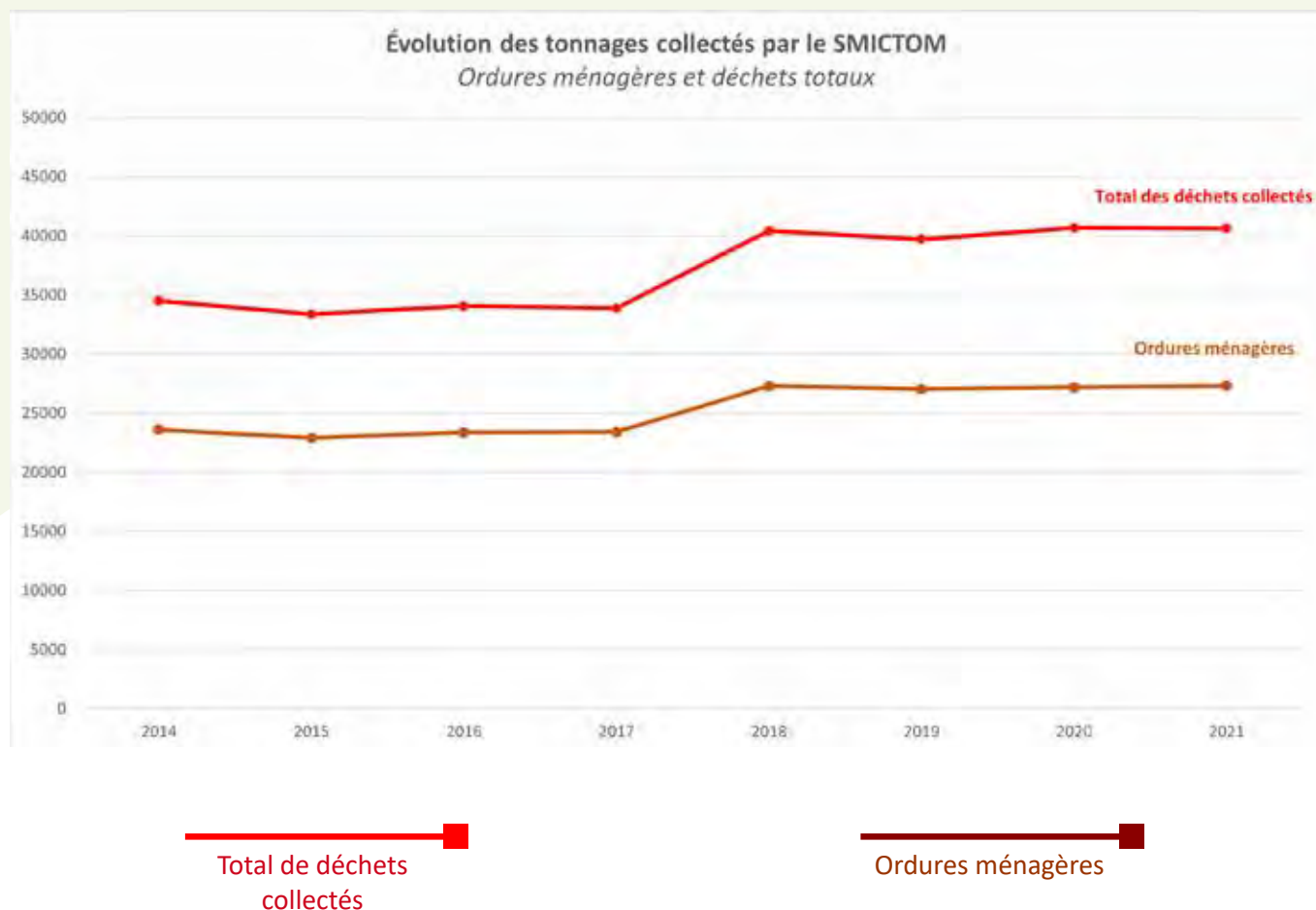


Emballages, journaux
magazines

Déchets verts

Verre

Encombrants



L'évolution des courbes en 2021 illustre le changement des habitudes de consommation et du rythme de travail des habitants en lien avec la crise sanitaire débutée en 2020, conduisant à une augmentation de la production de déchets sur leur lieu de résidence.

Les tonnages d'ordures ménagères produits restent élevés et les habitudes d'achats en ligne perdurent amenant une quantité d'emballages importante, notamment les cartons.

Les tonnages de déchets verts sont en diminution par rapport à 2020 mais restent plus élevés qu'en 2019 et années précédentes. Ces tonnages importants s'expliquent par les conditions météorologiques favorables qui impactent les quantités collectées et le contexte sanitaire encore contraint qui a favorisé la présence des habitants à leur domicile et par conséquent l'entretien de leur jardin.

L'augmentation marquée de 2018 correspond à l'extension du périmètre de compétence du syndicat.

En réalité, depuis 2012, la production de déchets est en légère diminution. Cette tendance peut varier selon les flux de déchets concernés.

Les actions menées par le SMICTOM dans le cadre de son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés associées à une prise de conscience grandissante des habitants et collectivités doivent permettre une réduction des déchets.

Les prochaines évolutions réglementaires en lien avec l'extension de la consigne de tri et le tri à la source des biodéchets orientent les actions du syndicat. Renforcement de la sensibilisation au tri, au compostage et à la valorisation des déchets verts sont les principaux axes de travail du syndicat dans les années à venir, permettant ainsi de détourner des ordures ménagères résiduelles des quantités importantes de déchets.

Remarque :

Chaque commune peut voir ses résultats de collecte 2021 dans les « fiches adhérents » de l'Annexe 1.

Qualité de la collecte sélective : caractérisations au centre de tri

Pour mesurer la qualité de la collecte sélective dans les communes relevant du SMITOM-LOMBRIC pour le traitement des déchets, trois caractérisations sont effectuées mensuellement : prélèvement d'un échantillon d'emballages collectés sur le SMICTOM, tri manuel de cet échantillon et mesure des éléments indésirables appelés « refus de tri ».

**Un taux de refus
moyen de
17,22 % en 2021**

Évolution des taux de refus moyen annuels



La stabilité des taux de refus depuis 2014 connaît à partir de 2020 une sensible dégradation. Après une amélioration de 1,3 % en 2019. Le niveau de 2020, revenu à celui de 2018, a été marqué par le contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid-19. En 2021, nous observons une nouvelle dégradation de la qualité du tri avec une augmentation des refus de près de 1 point. Les actions de contrôle des bacs des habitants par les éco-ambassadeurs se sont poursuivies. La sensibilisation au tri a été l'objet de nombreuses interventions et une communication régulière a été réalisée pour rappeler les bonnes pratiques. Un guide du tri a été distribué sur tout le territoire avec les calendriers de collecte. Les actions menées doivent permettre d'inverser cette tendance et le taux de refus doit être inférieur à 15% afin d'obtenir 100% des soutiens de l'éco organisme Citeo (anciennement Eco Emballages et Ecofolio). Les caractérisations permettent également d'évaluer la composition des emballages par type de matériaux.



Composition moyenne (en %) des emballages collectés en 2021

	<i>Secteur A (communes initiales du SMICTOM)</i>	<i>Secteur B (communes ex Pays de Bière)</i>
Erreurs de tri	18,61	11,96
Tetrapack	2	2
Métaux (acier, aluminium)	4	6
Plastiques	16	23
Cartons	40	57
Journaux- Magazines	18	-

Qualité de la collecte sélective : contrôles de terrain

Les suivis réalisés sur le terrain par les éco-ambassadeurs du tri consistent à apposer un scotch sur les bacs mal triés et à déposer un avis de passage chez l'habitant pour lui indiquer l'erreur qui a causé le refus de collecte.

Afin de maintenir les performances de qualité et de mieux cibler la sensibilisation des habitants, les suivis ont été renforcés dans les communes qui présentaient des taux de refus plus importants.

Le tableau ci-après présente le taux annuel moyen de refus de bacs issu des suivis effectués par les éco-ambassadeurs dans les secteurs A et B (communes initiales du SMICTOM et communes ex Pays de Bière dont les emballages sont triés au SMITOM-LOMBRIC) :

Taux de refus moyen des bacs par commune (contrôles de terrain)

Commune	%
Arbonne-la-Forêt	6.14
Avon	12.71
Barbizon	7.88
Bois-le-Roi	9.82
Bourron-Marlotte	12.33
Cély-en-Bière	15.35
Chailly-en-Bière	8.37
Champagne-sur-Seine	9.34
Chartrettes	11.90
Fleury-en-Bière	6.59
Fontainebleau	17.43
Fontaine-le-Port	9.49
Héricy	10.71
Montigny-sur-Loing	11.41
Moret-Loing-et-Orvanne	8.63
Ecuelles	10.55
Episy	8.63
Montarlot	4.44
Moret-sur-Loing	9.28
Veneux-Les Sablons	10.27



Commune	%
Perthes-en-Gâtinais	4.99
Samoreau	7.15
Samois-sur-Seine	12.59
Saint-Germain-sur-Ecole	8.63
Saint-Sauveur-sur-Ecole	6.24
Saint-Mammès	6.73
Saint-Martin-en-Bière	5.2
Thomery	10.54
Vernou-La Celle-sur-Seine	8.66
Villecerf	7.53
Villemer	9.95
Vulaines-sur-Seine	8.30
Mini Benne Ex Pays de Bière	4.01
Moyenne totale	9.3

Plus le taux est faible, plus la qualité des emballages présentés est bonne. En moyenne, sur l'ensemble des suivis de collecte effectués en 2021, **plus de 9,3%** des bacs sont refusés parce qu'ils comportent trop d'erreurs de tri.

Traitement/valorisation des déchets collectés par le SMICTOM

Mode de valorisation vers lesquels sont orientés les déchets collectés par le SMICTOM

Taux de collecte en vue d'un mode de valorisation
Année 2021



En 2021, 99,50 % des déchets collectés par le SMICTOM ont été orientés vers une filière de valorisation.

Les installations de traitement



Centre de tri et unité de valorisation énergétique



Centre d'enfouissement technique



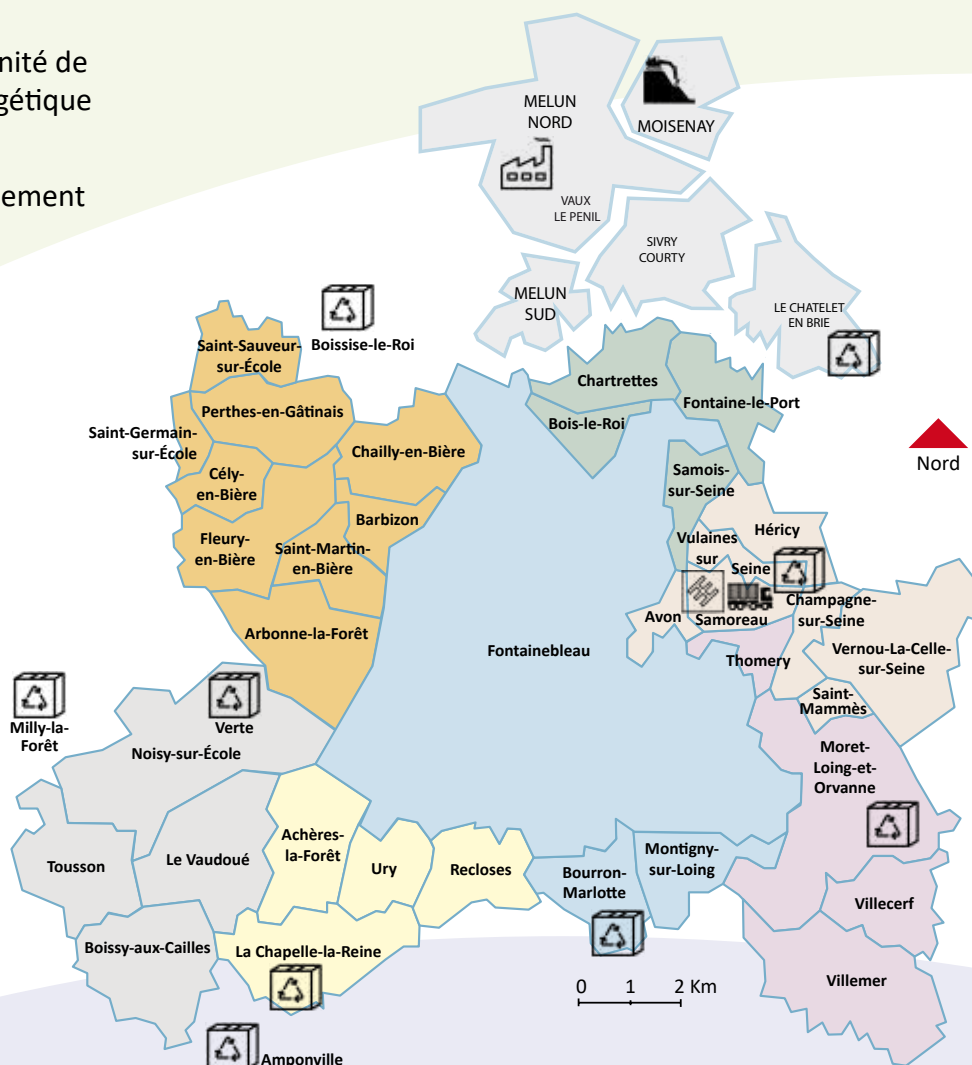
Plateforme de compostage



Quai de transfert



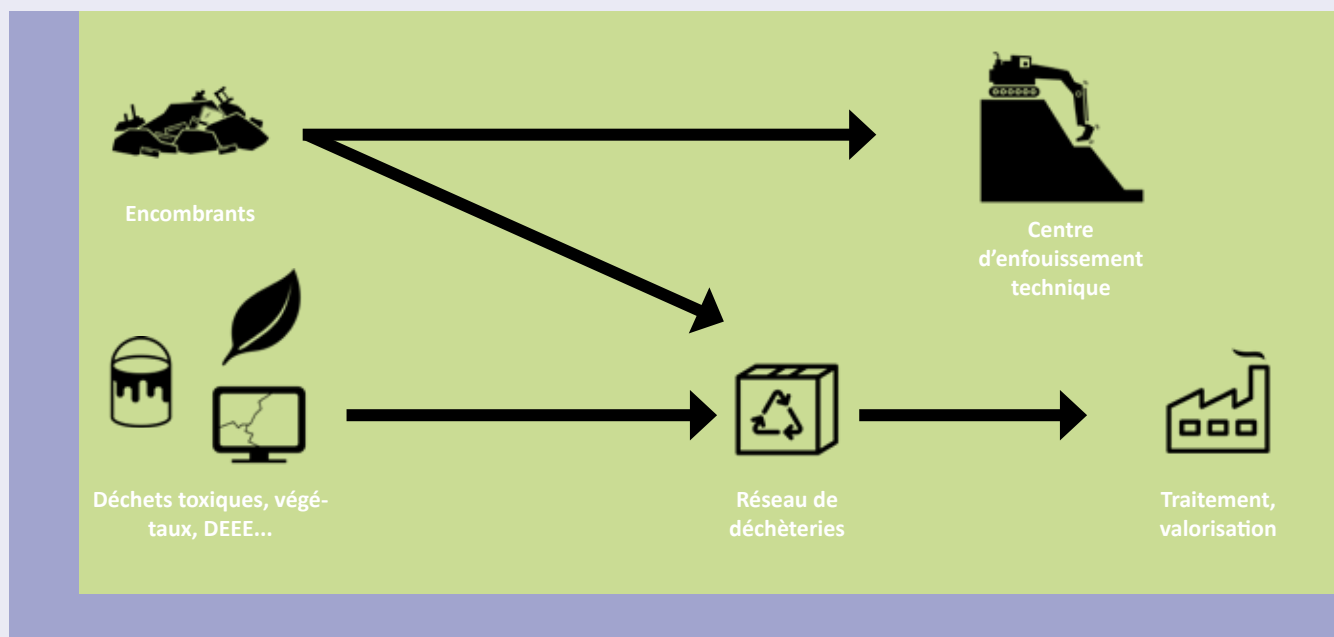
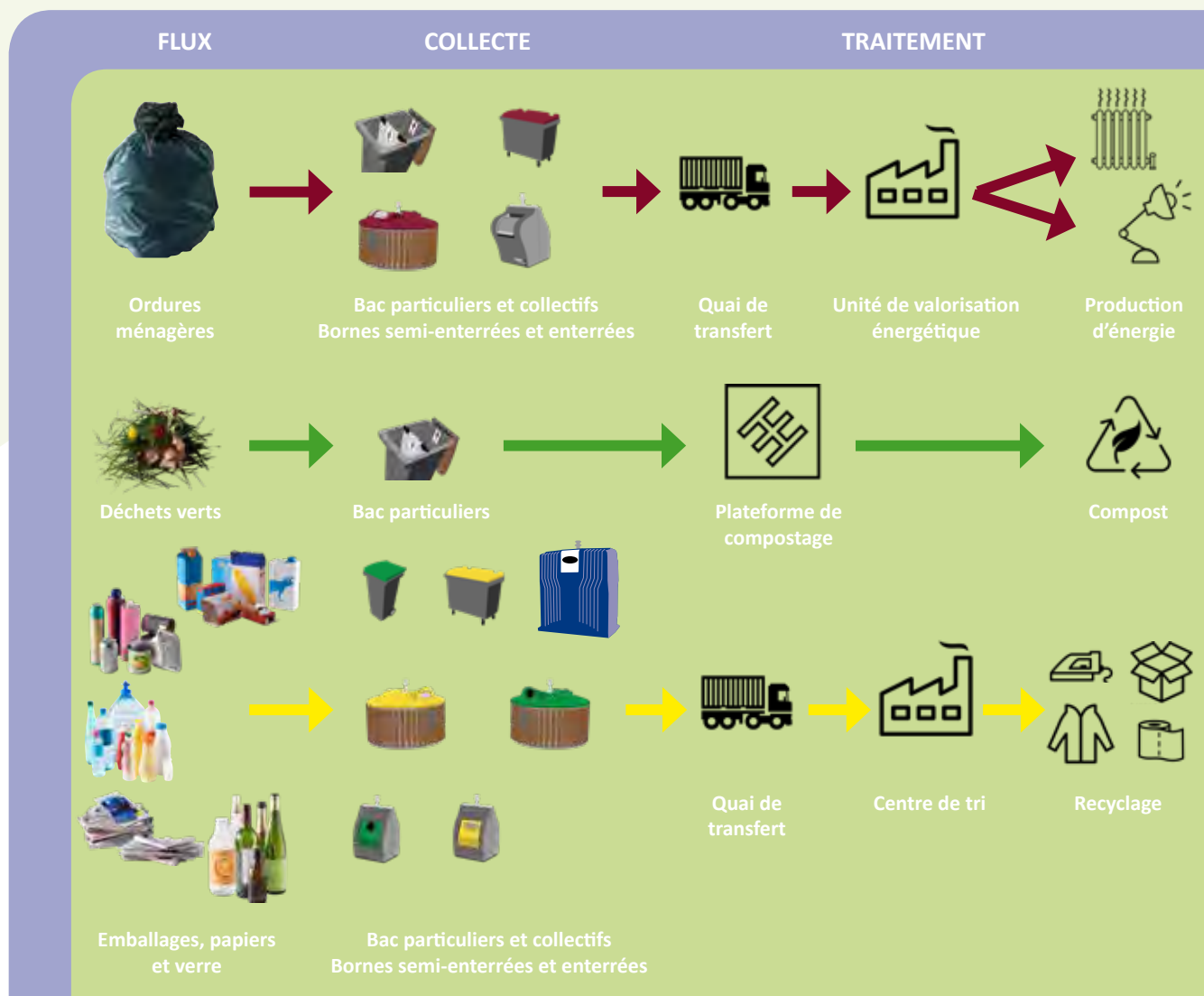
Déchèterie



Pour réduire les coûts de transports et les nuisances associées, les ordures ménagères, les emballages et le verre collectés sur une grande partie du territoire du SMICTOM transitent **en premier lieu par un quai de transfert**. Les déchets sont alors regroupés avant d'être acheminés vers les sites de traitement et de valorisation.

- les ordures ménagères résiduelles sont ensuite transférées vers une Unité de Valorisation Energétique ;
- les emballages et journaux magazines rejoignent un centre de tri ;
- le verre repart directement chez le repreneur pour être valorisé ;
- les végétaux sont directement compostés sur une plateforme de compostage ;
- les encombrants qui sont encore collectés en porte-à-porte sont, quant à eux, enfouis sur le Centre d'Enfouissement Technique de Classe 2 de Moisenay.

Schéma récapitulatif de l'organisation de la collecte



3 COÛT DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les modalités d'exploitation et les prestations rémunérées par le SMICTOM à des entreprises sous contrat

Les marchés publics

Nom de l'entreprise	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Echéance	Montant annuel des prestations en 2021 en € TTC
VEOLIA	Collecte et évacuation des déchets ménagers et assimilés	Marché public de 8 ans	31 mai 2022	5 395 555.71 €
SULO	Fourniture de bacs	Marché public de 4 ans	novembre 2024	140 144.64 €
SULO	Fourniture de composteurs	Marché public de 4 ans	20 septembre 2021	72 598.80 €
SULO	Fourniture de conteneurs enterrés	Marché public de 4 ans	31 mars 2024	300 754.65 €
VEOLIA	Maintenance des conteneurs enterrés	Marché public de 4 ans	31 mars 2024	30 553.60 €
STRADANOVA	Travaux de Génie civil pour l'implantation des conteneurs enterrés	Marché public de 4 ans	31 mars 2024	133 334.64 €
AIPRéFon	Maintenance du parc de bacs Livraison des composteurs	Marché public de 4 ans	31 mars 2024	406 634.80 €
AIPRéFon	Service Allo déchets	Marché public de 4 ans	4 octobre 2025	340 496.61 €
Total				6 820 073.45 €

La délégation de service public

Nom de l'établissement public	Nature de la prestation	Type de contrat et durée échéance	Montant annuel des prestations en 2021 en € TTC
SMITOM-LOMBRIC	Traitement / Valorisation des déchets ménagers	Délégation de Service Public	5 817 741.26 € (cotisation + traitement)
SIREDOM	Traitement / Valorisation des déchets ménagers	Délégation de Service Public	319 271.03 €
SMETOM (convention)	Collecte et traitement / Valorisation des déchets ménagers	Accord transactionnel	2 320 943.72 €

Les indicateurs économiques

Les indicateurs fournis ci-dessous servent à exprimer les coûts de gestion des déchets du SMICTOM pour l'année 2021. Il s'agit donc d'une approche différente de l'approche budgétaire.

Les indicateurs de coûts

	Indicateurs économiques année 2021 du SMICTOM	Montant total	En €/hab
COÛT du service public de gestion des déchets	Prestations de maintenance, collecte et traitement (hors communes collectées par le SMETOM)	9 118 190.07 €	92 €
	Contributions versées au SMITOM et SIREDOM (cotisation annuelle)	2 986 991.96 €	30 €
	Frais de fonctionnement du SMICTOM (frais d'administration, de communication, de personnel ...)	1 352 547.89 €	13 €
	Amortissements des biens	453 129.25 €	4 €

Les indicateurs de financement

	Indicateurs économiques année 2021 du SMICTOM	Montant total	En €/hab
FINANCEMENT du service public de gestion des déchets	Contributions des collectivités adhérentes	12 319 007.52 €	118 €
	Contributions perçues dans le cadre de la redevance spéciale	986 321.65 €	9 €
	Soutien éco organismes et subventions	268 854.89 €	2.5 €

Les contributions perçues dans le cadre de la redevance spéciale tiennent compte des réductions allouées aux entreprises et commerçants suite aux fermetures gouvernementales dues à la crise sanitaire. Ces réductions ont été comptabilisées sur l'exercice 2020 et 2021.

Les contributions des collectivités adhérentes

Votées en début d'année, les participations des collectivités adhérentes correspondent à l'ensemble des coûts de collecte, de traitement, de maintenance, d'achat des bacs ainsi qu'aux charges de fonctionnement du SMICTOM. Elles sont fonction des tonnages collectés, des services rendus et de la population desservie. Elles font l'objet d'un réajustement l'année suivante en fonction des tonnages effectivement générés.

En 2021, les participations ont connu une sensible augmentation.



La redevance spéciale

Pour chaque professionnel assujetti, le montant de la redevance spéciale est calculé sur la base des litrages déclarés et contrôlés des bacs « ordures ménagères ». La TEOM de l'année précédente étant déduite.

Le coût pour 2021 est de 0,04056 €/litre.

	Coût / Litre	Produit perçu par le SMICTOM*	Nombre de redevables
2003	0,027 €	528 521 €	127
2004	0,029 €	770 209 €	194
2005	0,030 €	818 495 €	205
2006	0,031 €	894 027 €	207
2007	0,032 €	890 142 €	201
2008	0,032 €	840 097 €	240
2009	0,034 €	926 466 €	239
2010	0,034 €	899 771 €	254
2011	0,036 €	905 095 €	231
2012	0,038 €	994 313 €	241
2013	0,038 €	945 660 €	247
2014	0,038 €	945 660 €	247
2015	0,038 €	945 554 €	255
2016	0,039 €	957 162 €	260
2017	0,039 €	940 075 €	260
2018	0,039 €	955 161 €	269
2019	0,04056 €	1 037 276 €	251
2020	0,04056 €	817 573 €	251
2021	0.04056 €	986 322 €	259

* produit du versement aux communes (80%)

En 2021, **259 conventions ont été signées.**

Le montant perçu est en augmentation.

4 MESURES DE PRÉVENTION DES DÉCHETS ET DÉTOURNEMENT DE FLUX D'ORDURES MÉNAGÈRES

En 2017, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau a lancé son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) deuxième génération qui s'étend jusqu'en 2023.

Le PLPDMA du SMICTOM décline localement les objectifs fixés par la Loi de transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015, venue renforcer les objectifs de prévention des déchets déjà fixés par le Grenelle de l'Environnement, et ceux de la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire promulguée le 10 février 2020 :

- réduire de 15 % les déchets ménagers et assimilés d'ici 2030 (par rapport à 2010) ;
- réduire de 50 % les déchets admis en installations de stockage (d'ici 2025) ;
- porter à 65 % les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique (d'ici 2025) ;
- réduire de 20 % la consommation de plastiques à usage unique d'ici 2025 (par rapport à 2018)
- réduire de 50 % la consommation de bouteilles plastiques d'ici à 2030 (par rapport à 2020) ;
- réduire de 50% le gaspillage alimentaire d'ici à 2030 (par rapport à 2015) ;
- au moins 20% des produits acquis par les collectivités territoriales issus du réemploi ou du recyclage ;
- obligation du tri à la source des biodéchets d'ici 2024 ;

Pour l'atteinte de ces objectifs, plusieurs axes ont été retenus pour la période 2017-2023 :

Mesures de prévention menées durant l'année 2021 par le SMICTOM
Sensibiliser les publics à la prévention des déchets
Réduire les déchets des collectivités locales et services associés
Renforcer la prévention des déchets verts et la gestion de proximité des biodéchets
Améliorer les pratiques d'achats et renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire
Promouvoir la seconde vie des objets
Améliorer la prévention et la gestion des déchets d'entreprises

La gestion de proximité des biodéchets

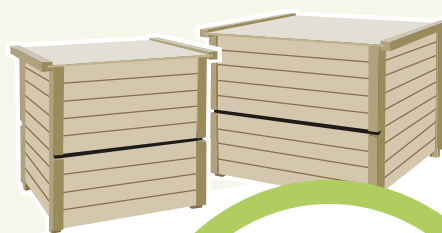
Le compostage pour une réduction des déchets à la source

Afin de favoriser les actions de développement durable, le SMICTOM propose, grâce au soutien financier du Conseil Régional d'Ile-de-France, des composteurs individuels à prix très avantageux. Le compostage est une pratique éco-citoyenne qui permet de réduire à la source les quantités d'ordures ménagères produites et par conséquent les coûts de collecte ainsi que le traitement par incinération. La valorisation des déchets in situ permet en outre la production d'un fertilisant naturel, le compost.

Les différents composteur	Bois 400 litres	Bois 800 litres	Plastique 400 litres	Plastique 600 litres
Prix d'achat TTC SMICTOM	54.86 €	77 €	48.50 €	67.88 €
Participation SMICTOM	27.86 €	43 €	28.50 €	39.88 €
Prix unitaire de vente aux particuliers	27 €	34 €	20 €	28 €

Nombre de composteurs distribués par an

2003	247
2004	207
2005	239
2006	146
2007	165
2008	197
2009	378
2010	320
2011	389
2012	227
2013	283
2014	293
2015	306
2016	438
2017	367
2018	515
2019	778
2020	673
2021	845



845 composteurs
individuels
acquis en 2021



Depuis 2002,
7137 composteurs ont
été acquis sur l'ensemble
du syndicat

Devant les objectifs de réduction des déchets, le SMICTOM renforce chaque année la communication sur le compostage individuel et collectif.

Trois objectifs sont visés :

- trouver des relais pour transmettre le savoir et l'envie de la pratique du compostage.
- mieux former à la pratique du compostage : plutôt que de promouvoir l'achat de composteurs, il s'agit de valoriser la pratique du compostage.
- former les enfants dès le plus jeune âge à cette pratique éco-citoyenne.

La thématique du compostage connaît année après année un succès grandissant : en 2021, **45 animations** ont été réalisées sur ce sujet.

Voici les établissements dans lesquelles des animations scolaires sur le compostage ont été effectuées en 2021 :

- École primaire du Haut-Changis à Avon
- Accueil élémentaire de loisirs de la Vallée à Avon
- Lycée Uruguay-France à Avon
- École primaire Les Viarons à Bois-le-Roi
- École primaire Olivier Metra à Bois-le-Roi
- École primaire Jules Renard à Bourron-Marlotte
- École Amand Alexis Monteil à Cély-en-Bière
- École élémentaire Rosa Bonheur à Chailly-en-Bière
- École primaire Les Tilleuls à Chartrettes
- Groupe scolaire de Ravenne à Écuellen
- École primaire de Montarlot (Moret-Loing-et-Orvanne)
- École élémentaire Les Columières à Moret-sur-Loing (Moret-Loing-et-Orvanne)
- École élémentaire Notre-Dame à Moret-sur-Loing (Moret-Loing-et-Orvanne)



- École élémentaire à Noisy-sur-École
- École de la Fontaine à Saint-Sauveur
- École élémentaire à Samoreau
- École élémentaire Alexandre Chevrier à Veneux-les Sablons (Moret-Loing-et-Orvanne)
- École élémentaire à Vulaines-sur-Seine

En 2021, le SMICTOM a accompagné deux nouveaux établissements dans la mise en œuvre du compostage :

- Le Centre Actif Bilingue de Fontainebleau
- L'ensemble scolaire de Saint-Sauveur-sur-Ecole



Au total sur le territoire, **38 établissements scolaires ou périscolaires** et **deux restaurants scolaires** ont conduit des projets de compostage en partenariat avec le SMICTOM. Dans ce cadre, le syndicat se charge de la formation du personnel et des élèves, du dimensionnement et de la fourniture du matériel et assure un suivi régulier des composteurs.



Concernant le compostage collectif, **neuf résidences** sont équipées de composteurs. Il est à rappeler que le SMICTOM accompagne les résidences dans la pratique du compostage en pied d'immeuble : fourniture du matériel (composteurs et bio seaux), sensibilisation et formation des habitants, communication et aide pour la première récolte.

En 2021, **deux nouvelles résidences** ont été accompagnées par le SMICTOM dans leurs projets de compostage collectif :

- Les Ruches à Avon
- La Tour Warnery à Fontainebleau

Le SMICTOM accompagne également les communes dans la mise en place du compostage des déchets verts des espaces publics et cimetières. En 2021, trois communes ont testé la mise en place de composteurs et/ou d'une table de récupération des pots et jardinières. Le principe consiste à mettre en libre-service les jardinières et pots qui peuvent être réutilisés au lieu de les jeter à la poubelle. Les trois communes concernées sont **Fontainebleau** (Centre de Loisirs de la Faisanderie et Hôtel de Ville), **Fontaine-le-Port** (jardins communaux) et **Perthes-en-Gâtinais** (cimetière).



La collecte et la valorisation des biodéchets

Les biodéchets composent une part importante des ordures ménagères (52 kg par an et par habitant en moyenne sur le territoire du SMICTOM). Les restaurants scolaires sont confrontés à une part encore plus importante de ces déchets.

Le projet « L'Assiette Durable » initié en 2018 par Ethic Océan, a mobilisé l'ensemble des acteurs de la restauration (commerciale et collective) sur les enjeux de l'alimentation durable et du gaspillage alimentaire. Le SMICTOM, en tant que partenaire engagé, a déployé des actions de sensibilisation auprès des professionnels de la restauration sur la problématique du tri à la source des biodéchets. Afin de valoriser ces déchets et ainsi répondre à la réglementation relative au tri et à la valorisation des biodéchets, une collecte spécifique s'est mise progressivement en place.

Dans ce cadre, dès 2019, l'INSEAD, le Lycée Uruguay France et le Lycée François Premier ont été les premiers à s'engager dans une collecte expérimentale des biodéchets réalisée par le SMICTOM.

En 2021, les collectes se sont poursuivies et les restes de repas de ces trois établissements ont ainsi été collectés séparément puis valorisés par compostage ou par méthanisation.



Quantités de biodéchets collectées en 2021

- INSEAD à Fontainebleau : **17.43** tonnes
- Lycée Uruguay à Avon : **11.87** tonnes
- Lycée François 1^{er} à Fontainebleau: **8.96** tonnes



Temps fort pour communiquer sur la prévention des déchets : la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)



La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, inscrite dans le cadre de la campagne nationale « Réduisons nos déchets, ça déborde », impulsée par l'ADEME, est un moment fort de mobilisation.

Du samedi 20 au dimanche 28 novembre 2021, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau et ses communes adhérentes se sont mobilisés afin de réaliser des animations sur divers thèmes en lien avec la prévention des déchets :

Animation « mode durable »

Les agents du SMICTOM ont réalisé une animation sur le thème de la mode durable au lycée François Couperin à Fontainebleau. Les nombreux élèves présents ont pu réfléchir aux impacts environnementaux et sociaux de la « fast fashion » et aux alternatives existantes.



Ateliers participatifs à Chartrettes dans le cadre de son défi « Famille zéro déchet » et à Avon pour les citoyens engagés dans la démarche « Passeport pour demain » :



Le SMICTOM a rassemblé des familles volontaires engagées auprès des communes dans une démarche de réduction de leurs déchets ménagers.

Animation « éco-consommation » à Bois-Le-Roi, Moret-sur-Loing et Samoreau

Les agents du SMICTOM ont réalisé des animations sur le thème de la consommation responsable dans les écoles élémentaires des communes de Bois-Le-Roi, Moret-sur-Loing et Samoreau. Les nombreux élèves présents ont pu réfléchir aux impacts environnementaux et sociaux de leurs pratiques d'achats quotidiennes et aux alternatives existantes.





Atelier « tawashi » à l'accueil de loisirs de Vulaines-sur-Seine

Les enfants ont appris à fabriquer des éponges en tissu à partir de textiles usagés (chaussettes, t-shirts ou encore leggings). Cette méthode de réutilisation de textile d'origine japonaise permet d'obtenir des éponges plus écologiques et plus durables.

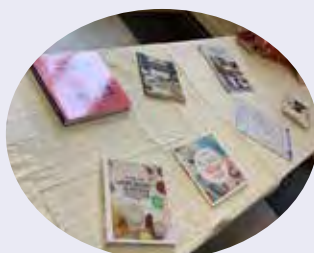
Atelier recup' au Campus UTEC à Avon

Les agents du SMICTOM ont réalisé un atelier récup' afin de sensibiliser les élèves du Campus UTEC au réemploi. Ils ont pu transformer des déchets en objets de décoration.



Friperie Solidaire à Veneux-Les Sablons

En partenariat avec l'association Méli Mélo Del Mundo, le SMICTOM a organisé une friperie solidaire éphémère à l'occasion d'une journée spéciale « Une seconde vie pour nos vêtements ». En plus de troquer leurs vêtements, les participants ont pu effectuer des ateliers de reprisage et de recycl'art textile ou encore apprendre à constituer une garde-robe minimaliste.



La prévention des dépôts sauvages : la campagne #forêt poubelle

Initiée dans le cadre de la mobilisation des acteurs du territoire* autour de la lutte contre les dépôts sauvages, la campagne #foretpoubelle se poursuit autour de 3 grandes familles d'actions :

- => les actions préventives
- => les actions curatives
- => les actions répressives

Les actions préventives

- La coordination et le financement de la campagne de communication lancée en 2018 et s'est poursuivie depuis avec :

- La réalisation de vidéos de sensibilisation aux opérations de ramassage de déchets ;
- La fabrication de sacs cabas #ForetBelle pour les opérations de ramassage ;
- La déclinaison graphique de la campagne #ForetBelle sur différents supports visuels ;

- La coordination, l'organisation et le financement d'opérations citoyennes de ramassage des déchets.

L'objectif est de fédérer un maximum de communes et d'associations sur l'ensemble du territoire.

Quinze opérations ont été soutenues par le SMICTOM en 2021 :

- Le 10 avril à Saint-Mammès avec le collectif Mille-Sabords
- Le 23 avril à Fontainebleau avec le Avon Athlétisme Club
- Le 2 mai à Bois-Le-Roi avec le collectif Samois Zéro Déchet
- Le 5 juin l'opération « Marre des déchets » à Fontainebleau
- Le 25 juin à Bourron-Marlotte avec la société Edenred
- Le 23 juillet à Bois-Le-Roi à la Base de Loisirs UCPA
- Le 17 septembre à Fontainebleau avec la société Fidéliance
- Le 27 octobre à la Maison Forestière de Bois-Le-Roi

#forêt
poubelle

**La charte « Propreté forêt et lisière » élaborée par la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a été signée par de nombreux partenaires : le Pays de Fontainebleau, les Amis de la Forêt de Fontainebleau, l'Office National des Forêts, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau, le SMITOM-LOMBRIC, la Réserve de Biosphère de Fontainebleau Gâtinais et les associations signataires du cahier noir (Fédération Française de Randonnée Seine-et-Marne, Association des Arracheurs Bénévoles de Plantes Invasives, Comité de défense des Sites et ROchers d'escalade, Sylvains randonneurs, Amis du Château de Fontainebleau).*

Cette coordination d'acteurs a permis d'intensifier les actions et de mobiliser les moyens respectifs pour contribuer à la lutte contre les déchets en forêt et en lisière des communes.



Dans ce cadre, le SMICTOM a fourni aux organisateurs des kits « clé en main » comprenant des supports de communication pour relayer et mobiliser le plus grand nombre, et le matériel nécessaire au ramassage des déchets :

- des flyers et affiches
- un guide explicatif du déroulement du ramassage, rappel des consignes de tri et de sécurité, charte de bonne conduite
- fourniture de sacs poubelles
- gilets orange, pinces à déchets et gants
- fourniture de poubelles pour effectuer le tri



La collecte des déchets ramassés est également prise en charge par le syndicat.

• Les Journées Forêt Belle de ramassages de déchets en forêt et lisières de village



En 2021, les journées #ForêtBelle initialement prévues au mois de mars 2021 n'ont pas pu se tenir au regard de la situation sanitaire. Celles-ci ont été reportées les 18 et 19 septembre à l'occasion du World Clean Up Day.

Le SMICTOM de la Région de Fontainebleau était le coordinateur de cette grande action citoyenne : 31 actions de ramassage sur 22 communes.

Tous les acteurs locaux étaient mobilisés pour ce grand week-end de sensibilisation : le Lions Club de Fontainebleau, Défi 77 pour l'environnement, la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, la communauté de communes Moret Seine et Loing, l'Office National des Forêts, le Département de Seine-et-Marne, les Amis de la Forêt de Fontainebleau et le SMITOM-LOMBRIC.

L'opportunité a été donnée aux citoyens d'agir et de s'unir face aux problèmes des déchets dans la nature. La mobilisation des communes, associations et citoyens a permis de mettre en avant les bons comportements et de pointer du doigt les comportements répréhensibles.

Tous les déchets ont été triés et ont pu être collectés par le SMICTOM avec le soutien de Véolia Propreté et la société Kutler engagés dans cette démarche depuis la 1ère édition des journées ForêtBelle. Les déchets ont ainsi été correctement valorisés et recyclés !



L'éco-exemplarité des collectivités et des services associés

En 2021, le SMICTOM a accompagné plusieurs collectivités pour mettre en place une meilleure gestion de leurs déchets. **Les objectifs poursuivis : réduire , réutiliser, recycler.**

- Mairie de Fontainebleau
- Mairie de Fontaine-le-Port
- Mairie de Perthes-en-Gâtinais

Dans ce cadre, les structures et le SMICTOM ont travaillé sur :

- le tri des déchets recyclables par les agents dans les locaux,
- la reprise des papiers d'écriture en vue du recyclage,
- la collecte des piles et cartouches d'encre,
- l'utilisation de vaisselle durable lors des manifestations.

Plusieurs établissements scolaires ont également été accompagnés par le SMICTOM afin de gérer leurs déchets plus durablement.

Ces établissements ont mis en place :

- le compostage (demande aux enfants de rapporter les épluchures de chez eux),
- la récupération des piles,
- la récupération des papiers en vue du recyclage (après les avoir utilisés recto/verso),
- le tri des emballages.

Au-delà de ces actions, les établissements ont été guidés dans l'utilisation de produits durables.

Les élèves quant à eux, ont été sensibilisés aux différentes thématiques liées à la gestion durable des déchets : compostage, consommation responsable, toxicité des produits, tri et recyclage des emballages et des papiers d'écriture.

Au total, trois établissements se sont investis dans la gestion durable de leurs déchets, il s'agit de :

- Centre de Loisirs de Champagne-sur-Seine
- Collège Lucien Cézard à Fontainebleau
- Campus UTEC à AVON



La reprise des textiles

La gestion des bornes de récupération des textiles par le SMICTOM, via des opérateurs de l'insertion professionnelle, permet un suivi renforcé du service afin de proposer une solution de proximité aux habitants pour valoriser vêtements, chaussures et autres accessoires.

66 bornes sont ainsi implantées sur le territoire permettant la valorisation de **225 tonnes de textiles**.

Cette action, répondant aux objectifs du programme de prévention des déchets du syndicat, offre une seconde vie aux vêtements en bon état, et permet de recycler et de valoriser ceux qui ne peuvent être réemployés, évitant ainsi qu'ils soient incinérés avec les ordures ménagères.



25 communes
équipées

225.2 tonnes de
textiles récupérées
en 2021



	Tonnages 2020	Tonnage 2021	Nombre de bornes en 2021
Arbonne-La-Forêt	2.9	4.1	2
Avon	34.7	37	6
Barbizon	2.2	2.4	1
Bois-le-Roi	7.5	7.3	2
Cély-en-Bière	3.9	3.5	1
Chailly-en-Bière	7.4	8.3	2
Champagne-sur-Seine	13.7	21.1	4
Chartrettes	7.4	21	4
Fleury-en-Bière	3.3	2.9	2
Fontainebleau	0.7	<i>pas de données</i>	1
Héricy	8.5	9.8	2
Le Vaudoué	5.4	4.4	3
Montigny-sur-Loing	10.8	11	4
Moret-Loing-et-Orvanne	21.8	24.1	7
Saint-Germain-sur-École	2.2	1.9	1
Saint-Martin-en-Bière	1.1	1.9	1
Saint Mammès	5.4	6.2	2
Saint-Sauveur-sur-École	4.1	3.2	2
Samois-sur-Seine	4.7	4.9	2
Samoreau	21.4	21.6	4
Thomery	6.2	13.9	4
Tousson	2.5	3.1	1
Vernou-La-Celle	6.4	8.8	2
Villemer	1.2	1	1
Vulaines-sur-Seine	5.2	4.6	1
TOTAL	191.04	225.2	62

En 2021, plus de 225 tonnes de textiles ont été récupérées.

La production de déchets de textiles peut représenter jusqu'à 6 kg/hab/an. Sur le territoire du SMICTOM, 2,28 kg sont aujourd'hui captés, soit une hausse de 17.9% par rapport à l'année 2020.

Pour atteindre cet objectif de 6kg/hab/an, il est nécessaire d'envisager de nouvelles implantations et de renforcer la communication auprès des habitants du territoire.

Détourner des ordures ménagères vers le recyclage via la collecte des papiers d'écriture

Depuis 2010, le SMICTOM a mis en place une collecte des papiers dits « d'écriture », « de bureau » ou « d'impression », destinée aux administrations, aux établissements publics, aux écoles, collèges et lycées du territoire.

Ces papiers d'une catégorie différente que les journaux magazines doivent être séparés de la collecte des emballages (bacs jaunes) car ils ne possèdent pas les mêmes caractéristiques de recyclage.

Les deux catégories concernées par cette collecte sont :

- Papiers colorés : assimilés Sorte 2.06 (archives couleurs). Il s'agit des papiers triés provenant de la corbeille de bureau (correspondance à base de papiers d'impression et écriture, de couleur blanc ou pastel, imprimés ou non).
- Papiers blancs : assimilé Sorte 3.05 (archives blanches sans bois). Il s'agit des papiers d'écriture blancs triés sans bois, en provenance d'archives de bureau, exempts de livres de caisses, de papier carbone et d'adhésifs insolubles dans l'eau.

La mise en place de cette reprise des papiers permet de réduire le gisement aujourd'hui présent dans les ordures ménagères, donc incinéré. Ces papiers peuvent ainsi être recyclés.

Les tonnages de papiers collectés en 2021 ont augmenté de 9% par rapport à l'année 2020. Les tonnages ont en effet évolué **de 22 328 tonnes en 2020 à 24 286 tonnes en 2021**. Le dynamisme de cette démarche se maintient année après année **avec la signature de nouvelles conventions et le renouvellement du dispositif dans les établissements déjà engagés.**



Évolution des tonnages de 2012 à 2021



24,29 tonnes de papiers récupérées et recyclées

La recyclerie de Vernou-La Celle sur Seine

La recyclerie Envie d'R est un lieu de collecte, de réemploi et de revente des objets d'occasion qui méritent une seconde vie plutôt que d'être jetés. Au cœur de l'économie circulaire, ce lieu est issu du Programme Local de Prévention des Déchets du SMICTOM. Gérée par l'entreprise d'insertion AIP.Ré.Fon, la boutique Envie d'R fonctionne avec des salariés en contrat d'insertion, des emplois solidaires et non délocalisables, moteurs de l'économie sociale et solidaire. Les objets proviennent de dons et du service de collecte des encombrants « Allo déchets ». Nettoyés, restaurés ou remis au goût de jour, les objets trouvent de nouveaux acquéreurs à des prix défiant toute concurrence.

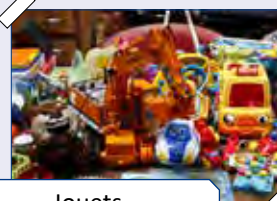
En 2021, la boutique a reçu plus de 10 tonnes de dons, accueilli 3500 visiteurs et enregistré 2415 ventes. Le montant du panier moyen s'élève à 15,66 €.



Armoire à glace 60 €



Chaise à accoudoir 10€



Jouets...



Bijoux...



Vaisselle, 2€/Kg



Meuble relooké avec tablette en marbre, 50 €

5 TABLEAU DE BORD DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS

Cette partie synthétise les indicateurs clés du service de collecte des déchets délivré par le SMICTOM.

Caractéristiques du syndicat de collecte

Nom :	SMICTOM de la Région de Fontainebleau
Compétence :	Collecte
Nombre de communes :	35
Taux d'habitat vertical :	34 %
Population desservie :	103 939 (source INSEE 2018)



Indicateurs techniques sur les opérations de collecte (hors communes collectées par le SMETOM)

Mode de gestion du service de collecte	Prestation de services
Fréquence des collectes par semaine	0.5 à 6

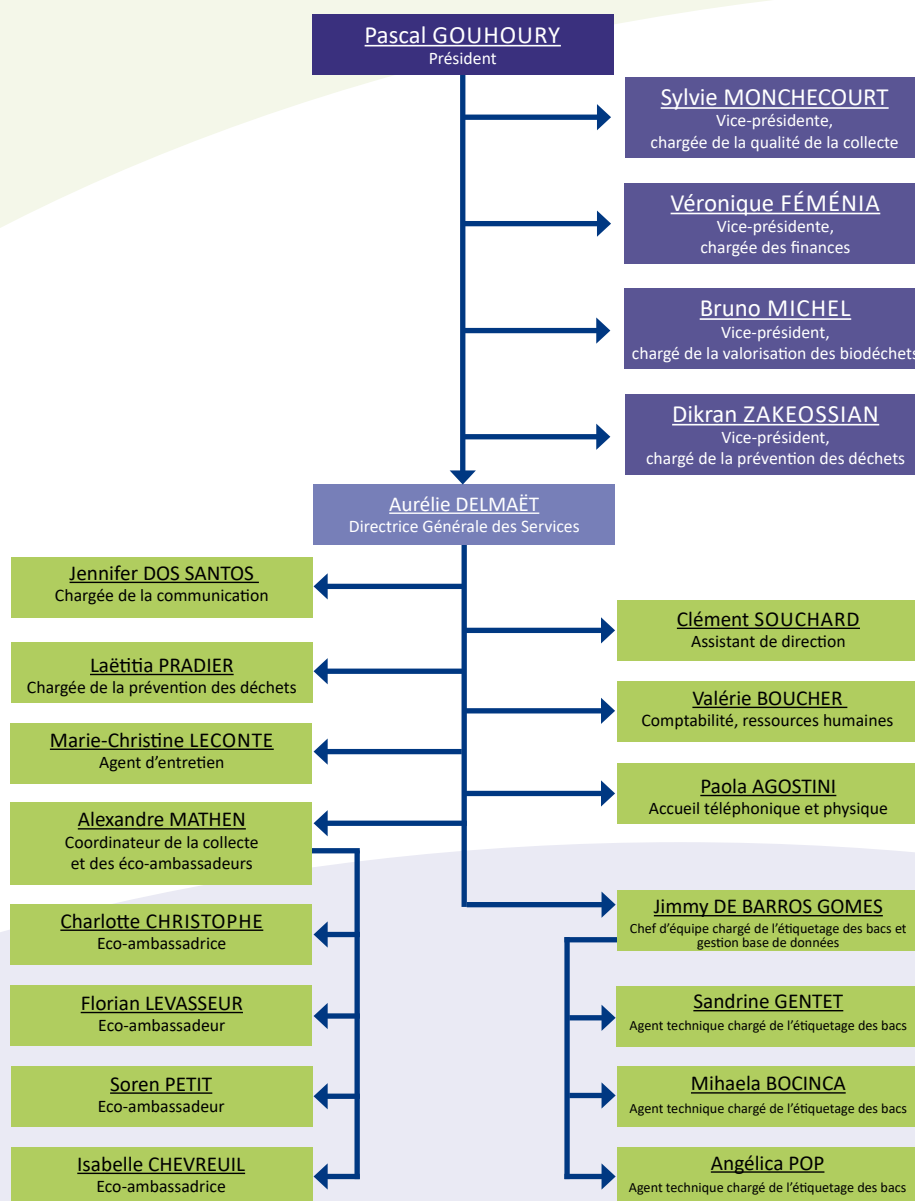
		Evolution par rapport à 2020
Tonnage total de déchets collectés en 2020 par le SMICTOM	40 614 T	-0.2 %
Part des déchets collectés dirigés vers une filière de valorisation	99,5 %	
Ratio par habitant des déchets ménagers collectés	411 kg/hab	0 %
Ratio par habitant des ordures ménagères résiduelles collectées	277 kg/hab	+ 0,7 %
Ratio par habitant des déchets verts collectés	52 kg/hab	- 3.7 %
Ratio par habitant des emballages et journaux magazines collectés	45 kg/hab	+ 2.3 %
Ratio par habitant du verre collectés	36 kg/hab	+ 2.9 %
Taux de refus du centre de tri	17.22 %	+ 0.94 pt
Nombres d'habitants par déchèterie	de 10 510 à 30 898 habitants	
Ratio par habitant des déchets apportés en déchèterie	205 kg/hab	
Mode principal de traitement des déchets ménagers	Valorisation énergétique, recyclage, compostage	

Indicateurs financiers

	Montant total	En €/hab
Contributions des collectivités adhérentes	12 319 007.52 €	118 €

6 L'EMPLOI

L'organigramme du SMICTOM de la Région de Fontainebleau



L'emploi d'insertion

Dans une politique de développement durable, le SMICTOM souhaite favoriser l'emploi des personnes qui n'ont que peu, voire aucune expérience professionnelle, ou qui rencontrent des difficultés d'insertion. C'est pourquoi, conformément à l'article 14 du nouveau code des marchés publics, l'action d'insertion fait partie des conditions d'exécution du marché de maintenance des bacs et de Allo déchets.

Le prestataire du marché : L'AIPRÉFON (Association d'Insertion Professionnelle de la Région de Fontainebleau) est une structure d'insertion et de formations professionnelles ayant pour objectif de permettre un retour à l'emploi de personnes en difficultés grâce aux métiers liés à l'environnement.

En 2021, AIPRÉFon a accueilli 13 équivalents temps plein en contrat d'insertion. Au cours de l'année, 8 d'entre eux sont sortis, soit 72, 72 % de sorties positives.

7 LA COMMUNICATION

Les éco-ambassadeurs

La communication est essentielle pour que chacun prenne conscience des enjeux de la gestion durable des déchets, à savoir réduire sa production de déchets et améliorer le geste du tri. Les 4 éco-ambassadeurs du SMICTOM se chargent au quotidien de transmettre ce message auprès de la population du territoire en effectuant diverses missions.

Contrôle de la qualité de la collecte

Le contrôle de la qualité de la collecte sélective s'effectue par :

Les « suivis de collecte » et « suivis de benne » :

Ces suivis consistent à vérifier, en précédant ou en suivant le passage de la benne de collecte, l'application des consignes de tri et d'informer les habitants des erreurs à éviter.

Les « refus de collecte » :

Ce sont des actions menées en porte-à-porte permettant, après le retour du rapport fourni par le collecteur, d'expliquer les raisons des refus de collecte et de répondre à toutes les questions des habitants sur les consignes de tri.



En plus de dresser un bilan de la qualité de tri, ces actions permettent une information personnalisée auprès des habitants.

Les animations scolaires

Tout au long de l'année, les éco-ambassadeurs formés pour l'animation en milieu scolaire interviennent dans les écoles, collèges ou centres de loisirs des communes du SMICTOM. L'objectif est de transmettre aux plus jeunes l'esprit du tri, de la réduction des déchets à la source et le respect de l'environnement par l'intermédiaire de jeux ou de supports pédagogiques ludiques conçus par les éco-ambassadeurs.

En 2021, **246 animations** de sensibilisation ont été effectuées auprès des écoles et structures éducatives. Le nombre d'animations est en **augmentation de 76,98 %** par rapport à 2020 (qui avait pourtant connu un nombre constant d'interventions par rapport à 2019). Ces animations sont orientées vers la sensibilisation au tri, au recyclage et à la prévention des déchets (compostage, réutilisation, éco-consommation...).



La majorité d'entre-elles sont réalisées dans les écoles primaires.
Ce sont au total **6018 enfants** qui ont assisté aux différentes animations.

Répartition des animations scolaires par commune

	Nombre d'animations
Achères-la-Forêt	0
Arbonne-la-Forêt	0
Avon	21
Barbizon	0
Bois-le-Roi	41
Boissy-aux-Cailles	0
Bourron-Marlotte	12
Cély-en-Bière	5
Chailly-en-Bière	4
Champagne-sur-Seine	9
Chartrettes	17
Fleury-en-Bière	0
Fontaine-le-Port	0
Fontainebleau	6
Héricy	0
La Chapelle-la-Reine	0
Le Vaudoué	0
Montigny-sur-Loing	0
Moret-Loing-et-Orvanne	81
Écuellen	25
Épisy	0
Montarlot	1
Moret-sur-Loing	44
Veneux-Les Sablons	11

	Nombre d'animations
Noisy-sur-École	4
Perthes-en-Gâtinais	0
Recloses	0
Saint Germain-sur-École	0
Saint Mammès	0
Saint-Martin-en-Bière	0
Saint-Sauveur-sur-École	5
Samois-sur-Seine	5
Samoreau	13
Thomery	2
Tousson	0
Ury	0
Vernou-La Celle-sur-Seine	0
Villecerf	0
Villemer	0
Vulaines-sur-Seine	21
TOTAL	246



Participation aux manifestations locales

Les agents du SMICTOM animent des stands d'information et ateliers de sensibilisation lors des manifestations locales.

En 2021, avec le retour des événements organisés sur le territoire, le SMICTOM était de nouveau mobilisé lors des fêtes de printemps, trocs aux plantes et autres festivités locales :

- Fontainebleau en transition, atelier compostage
- Fontainebleau en transition, atelier fabrication de produits ménagers écologiques
- Fontainebleau, atelier consommation responsable
- Fête de la Nature à Moret-Loing-et-Orvanne, stand compostage
- Festinature à Champagne-sur-Seine, animation de la maison zéro déchet
- Journée verte à Bourron Marlotte, stand compostage et pêche aux déchets
- Braderie Envie d'R organisée par l'AIPREFON à Vernou-La-Celle-sur-Seine, atelier récup'
- Fête du village à Villecerf, stand pêche aux déchets
- Festival Terre Avenir à Moret-Loing-et-Orvanne
- Ronde à Vélo au Centre d'écotourisme de la réserve de Biosphère de Franchard, stand pêche aux déchets
- Marché bio et local à Chailly-en-Bière, atelier récup'
- Troc aux plantes à Moret-Loing-et-Orvanne, stand compostage
- Marché de Noël de Samois-sur-Seine, atelier récup' spécial décoration de Noël
- Marché de Noël de Chartrettes, atelier récup' spécial décoration de Noël

Les stands ou ateliers permettent d'informer et de renseigner les habitants sur la gestion des déchets et les gestes éco citoyens, de promouvoir les actions de réduction des déchets et le compostage.

La présence des équipes sur le terrain favorise également la bonne compréhension par les habitants des consignes de tri spécifiques au territoire.



Le Festival Terre Avenir, temps fort de sensibilisation axé sur le développement durable est un rendez-vous majeur de la rentrée de septembre pour le sud de la Seine-et-Marne. En 2021, la thématique « **Ressource en eau** » a rassemblé plus d'une cinquantaine de stands et un millier de visiteurs. Ateliers, conférences, visites de site, ballades en calèche, expositions, projection-débat, vente de produits bio et/ou locaux ont ponctué le week-end !



Les autres outils de communication

Parallèlement aux actions réalisées par les éco-ambassadeurs, le SMICTOM développe des outils pour favoriser la communication et faciliter la remontée d'informations de la part des usagers.

Un site internet dynamique

Un site régulièrement mis à jour avec toutes les informations nécessaires à la gestion durable des déchets : actualités, le tri, le recyclage, la prévention des déchets, le compostage et des documents à télécharger.

Les habitants adressent leurs questions directement depuis le site internet du syndicat.

En 2021 ce sont **526 demandes de renseignements** qui ont été adressées aux services du SMICTOM, contre 535 en 2020, soit **une baisse de 1,7 %**.



	2020	2021	taux d'évolution
Nombre de visiteurs	36 217	33 813	- 6,64 %
Nombre de pages vues	90 316	83 974	- 7,02 %



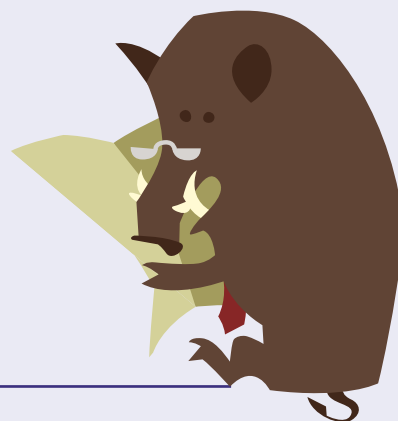
Le SMICTOM sur Facebook

Les réseaux sociaux accompagnent les habitants dans leur vie quotidienne. C'est tout naturellement que le SMICTOM y a trouvé sa place.

En 2021, la page du syndicat comptait **2451 abonnés**, contre 2064 en 2020, soit une augmentation de près de **18,75 %** !

La lettre « SMICTOM & vous, 100% tri, zéro déchet »

Il s'agit d'une lettre d'information pratique qui traite de thèmes particuliers en lien avec l'actualité afin d'informer les habitants sur tous les sujets liés à la gestion des déchets (services proposés par le SMICTOM, le tri, la prévention des déchets, le compostage etc.). Distribuée à **47 000 exemplaires**, 3 fois par an.





Cendriers de poche

Cet outil permet de communiquer auprès du public fumeur sur la problématique des mégots de cigarette jetés dans la nature.

Gobelets réutilisables

Prêtés lors de manifestations, ces gobelets sensibilisent les organisateurs et le grand public à la prévention des déchets.



Sacs de pré-tri

Cet outil permet d'accompagner au mieux les habitants en collectif lors d'une sensibilisation ou du changement de mode de collecte vers les conteneurs enterrés ou semi-enterrés.

Sacs de pré-tri pour le verre

Création d'un nouveau sac de pré-tri pour les emballages en verre afin de pouvoir les transporter jusqu'aux points d'apports volontaires.



Mémo tri

Création d'un tout nouveau guide de tri pour l'ensemble des secteurs de collecte du syndicat.



Affiches de tri

Création de nouvelles affiches de tri grand format pour l'habitat collectif.



Les calendriers de collecte

Distribués à chaque habitant du SMICTOM, les calendriers rappellent les jours de collecte des différents types de déchets ainsi que les consignes de tri à respecter et les informations utiles.



Une série de films sur le compostage

Cette série est principalement axée sur le compostage et l'entretien du jardin facile. Ces films sont très vivants et très ludiques. Ils sont visibles en permanence sur le site internet à la page «compostage» et sont diffusés sur des stands, lors des conférences ou lors des animations scolaires.

Après « l'Introduction », on y voit comment « Démarrer le compostage » puis « Que mettre dans le composteur ». Ensuite, on voit « Comment conduire son composteur » puis « Les différentes phases du compost » et comment s'en servir. Et enfin « l'entretien du jardin facile ».



Toutes ces actions contribuent à maintenir la qualité des déchets triés et à sensibiliser à la prévention des déchets.

LA COLLECTE



SMICTOM de la Région de Fontainebleau

BP 04

VENEUX-LES SABLONS

77250 MORET-LOING-ET-ORVANNE

Tél : 01 60 70 88 99

Fax : 01 60 70 88 98

communication@smictom-fontainebleau.fr

Une question ?

Numéro vert 0 800 133 895

**Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30**

smictom-fontainebleau.fr

 @smictomfontainebleau

LE TRAITEMENT

SMITOM-LOMBRIC

ZAC du Tertre de Chérisy CD 408

77000 VAUX LE PENIL

SIREDOM

**Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Energie
par les Déchets et Ordures Ménagères**

Bureaux : Z.I. DU BOIS CHALAND

**63 RUE DU BOIS CHALAND CE 2946 LISSES
91029 EVRY**

BEGEVAL

**Route de Bouzonville-en-Beauce
PITHIVIERS 45300**

Rapport établi par les services du SMICTOM

Présenté au comité syndical du 1^{er} juillet 2022

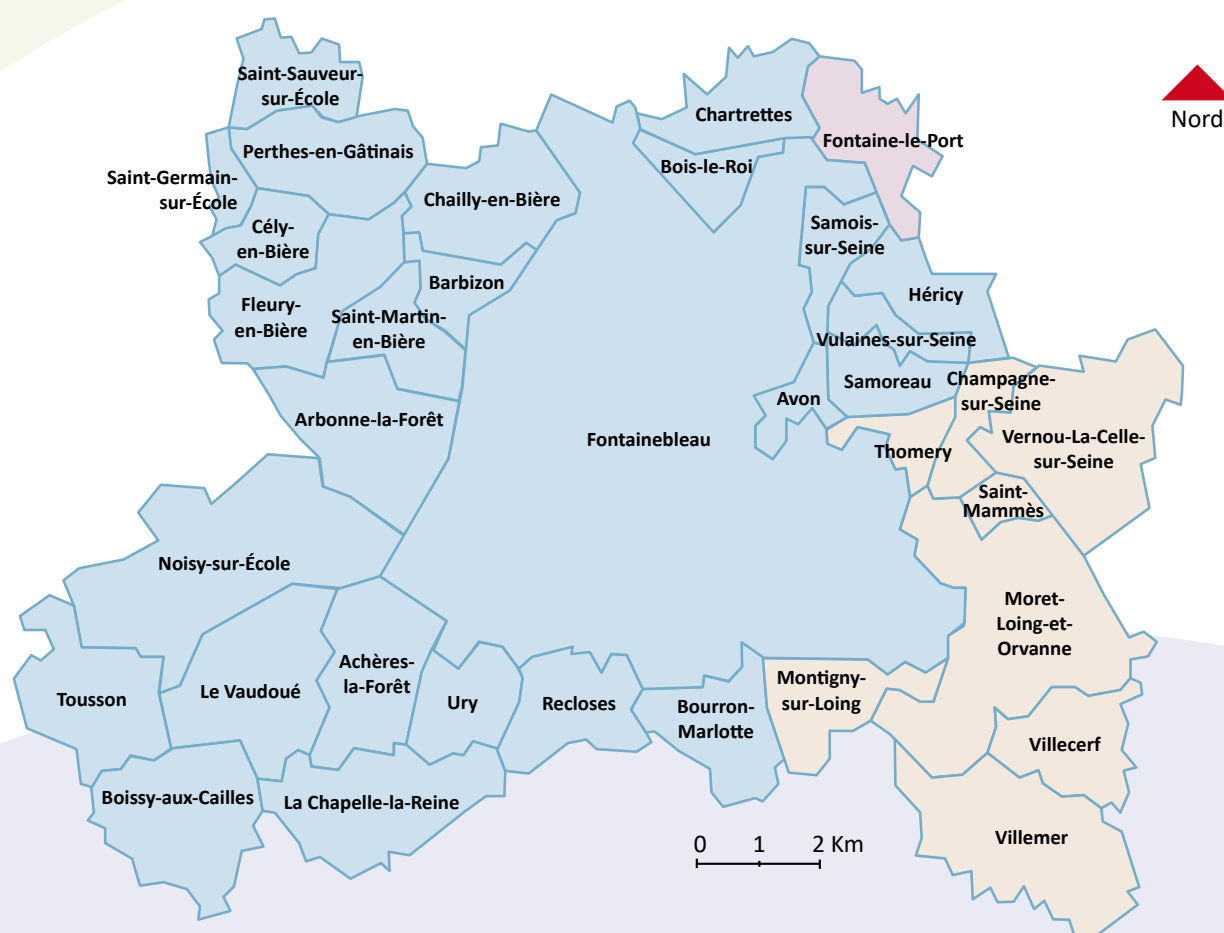
Merci d'imprimer ce rapport, si possible, sur papier recyclé

ANNEXES

Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux

Communauté de communes Moret Seine et Loing



 **Communauté d'Agglomération
du Pays de Fontainebleau**

 **Communauté de Communes
Brie des Rivières et Châteaux**

 **Communauté de Communes
Moret Seine et Loing**

NB : La population utilisée pour le calcul des ratios provient du recensement 2018

Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau

Population : 70 042



Commune	Habitants
Achères-la-Forêt	1 163
Arbonne-la-Forêt	1 002
Avon	13 887
Barbizon	1 207
Bois-le-Roi	6 029
Boissy-aux-Cailles	285
Bourron-Marlotte	2 844
Cély-en-Bière	1 233
Chailly-en-Bière	2 096
Chartrettes	2 600
Fleury-en-Bière	669
Fontainebleau	15 862
Héricy	2 675
La Chapelle-la-Reine	2 430
Le Vaudoué	729
Noisy-sur-École	1 829
Perthes-en-Gâtinais	2 010
Recloses	646
Saint-Germain-sur-École	384
Saint-Martin-en-Bière	765
Saint-Sauveur-sur-École	1 144
Samois-sur-Seine	2 094
Samoreau	2 410
Tousson	377
Ury	878
Vulaines-sur-Seine	2 794



Tonnages collectés en 2021

	Ordures ménagères en tonnes	Déchets verts en tonnes	Emballages en tonnes	Verre en tonnes	Encombrants en tonnes
Achères-la-Forêt	-	-	-	-	-
Arbonne-la-Forêt	299	173	35	34	-
Avon	3 537	205	556	354	-
Barbizon	644	254	63	78	-
Bois-le-Roi	1524	466	285	255	-
Boissy-aux-Cailles Le Vaudoué Tousson	305	-	105	68	30
Bourron-Marlotte	761	167	155	145	-
Cély-en-Bière	317	203	51	43	-
Chailly-en-Bière	628	323	79	71	-
Chartrettes	730	215	125	108	-
Fleury-en-Bière	178	102	27	20	-
Fontainebleau	5533	172	770	541	66
Héricy	638	142	130	107	-
La Chapelle-la-Reine	-	-	-	-	-
Noisy-sur-École	451	-	136	89	26
Perthes-en-Gâtinais	513	272	71	61	-
Recloses	-	-	-	-	-
Saint-Germain-sur-École	88	67	17	18	-
Saint-Martin-en-Bière	211	195	32	39	-
Saint-Sauveur-sur-École	309	220	38	25	-
Samois-sur-Seine	676	144	104	108	-
Samoreau	591	122	121	95	-
Ury	-	-	-	-	-
Vulaines-sur-Seine	644	136	130	98	-
Total	18 577	3578	3029	2355	121

Performances de collecte : ratio par kg/hab en 2021

	Ordures ménagères en kg/hab	Déchets verts en kg/hab	Emballages en kg/hab	Verre en kg/hab	Encombrants en kg/hab
Achères-la-Forêt	-	-	-	-	-
Arbonne-la-Forêt	298	172	35	34	-
Avon	255	15	40	26	-
Barbizon	534	210	52	65	-
Bois-le-Roi	253	77	47	42	-
Boissy-aux-Cailles	219	-	75	49	21
Bourron-Marlotte	267	59	55	51	-
Cély-en-Bière	257	164	42	35	-
Chailly-en-Bière	300	154	38	34	-
Chartrettes	281	83	48	42	-
Fleury-en-Bière	267	153	40	29	-
Fontainebleau	349	11	49	34	4
Héricy	239	53	48	40	-
La Chapelle-la-Reine	-	-	-	-	-
Le Vaudoué	219	-	75	49	21
Noisy-sur-École	246	-	75	49	14
Perthes-en-Gâtinais	255	135	35	30	-
Recloses	-	-	-	-	-
Saint-Germain-sur-École	230	175	43	47	-
Saint-Martin-en-Bière	276	256	42	50	-
Saint-Sauveur-sur-École	270	192	33	22	-
Samois-sur-Seine	323	69	50	52	-
Samoreau	245	50	50	40	-
Tousson	219	-	75	49	21
Ury	-	-	-	-	-
Vulaines-sur-Seine	230	49	47	35	-

Acquisition de composteurs individuels en 2021

	Composteurs individuels acquis en 2020	Composteurs individuels acquis en 2021	Evolution des acquisitions
Achères-la-Forêt	-	-	
Arbonne-la-Forêt	13	14	+
Avon	54	52	-
Barbizon	12	18	+
Bois-le-Roi	83	72	-
Boissy-aux-Cailles	1	4	+
Bourron-Marlotte	20	37	+
Cély-en-Bière	5	9	+
Chailly-en-Bière	21	26	+
Chartrettes	21	32	+
Fleury-en-Bière	7	11	+
Fontainebleau	59	56	-
Héricy	27	31	+
La Chapelle-la-Reine	-	-	
Le Vaudoué	10	6	-
Noisy-sur-École	22	10	-
Perthes-en-Gâtinais	14	22	+
Recloses	-	-	
Saint-Germain-sur-École	3	6	+
Saint-Martin-en-Bière	13	9	-
Saint-Sauveur-sur-École	10	17	+
Samois-sur-Seine	29	34	+
Samoreau	28	29	+
Tousson	3	2	-
Ury	-	-	
Vulaines-sur-Seine	26	22	-
Total	481	519	+

Communauté de Communes Moret Seine et Loing

**8 communes sur le territoire de compétence
du SMICTOM.**

Population : 32 869

- Champagne-sur-Seine 6 433 habitants
- Montigny-sur-Loing 2 755 habitants
- Moret-Loing-et-Orvanne 12 439 habitants
- Saint-Mammès 3 493 habitants
- Thomery 3 559 habitants
- Vernou-la-Celle 2 699 habitants
- Villecerf 736 habitants
- Villemer 755 habitants



Tonnages collectés en 2021

	Ordures ménagères en tonnes	Déchets verts en tonnes	Emballages en tonnes	Verre en tonnes	Encombrants en tonnes
Champagne-sur-Seine	1642	173	219	158	-
Montigny-sur-Loing	758	171	133	116	-
Moret-Loing-et-Orvanne	3293	604	563	450	-
Saint-Mammès	819	160	125	109	-
Thomery	856	239	144	139	-
Vernou- la Celle-sur-Seine	765	124	120	107	-
Villecerf	184	29	32	32	-
Villemer	184	29	32	32	-
Total	8500	1529	1367	1145	-

Performances de collecte : ratio par kg/hab en 2021

	Ordures ménagères en kg/hab	Déchets verts en kg/hab	Emballages en kg/hab	Verre en kg/hab	Encombrants en kg/hab
Champagne-sur-Seine	255	27	34	25	-
Montigny-sur-Loing	275	62	48	42	-
Moret-Loing-et-Orvanne	265	49	45	36	-
Saint-Mammès	234	46	36	31	-
Thomery	241	67	40	39	-
Vernou-la Celle-sur-Seine	283	46	44	40	-
Villecerf	250	40	43	44	-
Villemer	244	39	42	43	-

Acquisition de composteurs individuels en 2021

	Composteurs individuels acquis en 2020	Composteurs individuels acquis en 2021	Evolution des acquisitions
Champagne-sur-Seine	23	33	+
Montigny-sur-Loing	31	50	+
Moret-Loing-et-Orvanne	68	111	+
Saint-Mammès	20	25	+
Thomery	29	54	+
Vernou-la Celle-sur-Seine	11	19	+
Villecerf	4	11	+
Villemer	2	16	+
Total	188	319	+

Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

1 commune sur le territoire de compétence du SMICTOM.

Population : 39 446

- Fontaine-le-Port : 1028



Tonnages collectés en 2021

	Ordures ménagères en tonnes	Déchets verts en tonnes	Emballages en tonnes	Verre en tonnes	Encombrants en tonnes
Fontaine-le-Port	252	32	45	45	-

Performances de collecte : ratio par kg/hab en 2021

	Ordures ménagères en kg/hab	Déchets verts en kg/hab	Emballages en kg/hab	Verre en kg/hab	Encombrants en kg/hab
Fontaine-le-Port	245	31	44	44	-

Acquisition de composteurs individuels en 2020

	Composteurs individuels acquis en 2020	Composteurs individuels acquis en 2021	Evolution des acquisitions
Fontaine-le-Port	4	7	+

Crédits iconographiques et photographiques

Visuels et photographies du SMICTOM de la Région de Fontainebleau
à l'exception de :
photographies Eco-emballages.

Visuels :

Radiator by Michael Thompson from the Noun Project

Lamp by Pavitra from the Noun Project

Recycle by anbileru adaleru from the Noun Project

Open box by Vectors Market from the Noun Project

Toilet Paper by Fabián Sanabria from the Noun Project

Coat by Dinosoft Labs from the Noun Project

Iron by Ralf Schmitzer from the Noun Project

Dump site by Gan Khoon Lay from the Noun Project

Broken Monitor by David Swanson from the Noun Project

Renovating by Mooms from the Noun Project

Garbage Truck by Jonathan Li from the Noun Project

Excavator by Peter van Driel from the Noun Project

Art Shape by AlfredoCreates.com/icons & FlaticonDesign.com from the Noun Project

Container truck by Peter van Driel from the Noun Project

Factory by iconsphere from the Noun Project

Notes :

SMICTOM DE LA RÉGION DE FONTAINEBLEAU

56 route de Bourgogne
BP 04 - VENEUX-LES SABLONS
77250 MORET-LOING-ET-ORVANNE

Tél : 01 60 70 88 99
Fax : 01 60 70 88 98
communication@smictom-fontainebleau.fr

smictom-fontainebleau.fr

 [@smictomfontainebleau](https://www.facebook.com/smictomfontainebleau)

